

La Presse

cyberpresse.ca



La fessée: un débat douloureux
Cahier Actuel, page B1

Villeneuve connaît une journée de misère
Cahier Sports, page S5

MONTRÉAL | MERCREDI 30 JANVIER 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 99 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Récession et terrorisme: même combat



LA PRESSE À NEW YORK

GEORGE W. Bush a promis hier d'employer la même vigueur pour combattre le terrorisme et la récession, exhortant le Congrès à relancer l'économie en réduisant les impôts et à renforcer les défenses du pays en augmentant de plusieurs milliards le budget du Pentagone.

« Ce que nous avons vu en Afghanistan confirme que, loin d'être fini, notre combat contre la terreur ne fait que commencer », a déclaré Bush, qui livrait son premier discours sur l'état de l'Union devant les deux Chambres du Congrès réunies et un vaste auditoire de téléspectateurs. « La plupart des 19 hommes qui ont détourné des avions le 11 septembre ont été entraînés en Afghanistan, comme des dizaines de milliers d'autres », a-t-il ajouté.

Ovationné à son arrivée dans l'enceinte de la Chambre des représentants, Bush s'est également engagé à lutter contre les régimes cherchant à acquérir des armes de destruction massive, comme l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord.

« Les États-Unis ne permettront pas aux régimes les plus dangereux du monde de nous menacer avec les armes les plus destructrices du monde », a-t-il dit au cours d'un discours de 48 minutes interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements.

Tout en se posant comme leader du monde civilisé, Bush n'a pas ignoré la situation économique des États-Unis, où plus de 1,4 million de travailleurs sont devenus chômeurs depuis le début de la récession. Le président a indiqué que la création d'emploi sera sa priorité intérieure. « Quand l'Amérique est au travail, l'Amérique prospère, et mon plan économique se résume à un seul mot : emploi », a dit Bush.

Le président a également tenté de s'immuniser contre le scandale d'Enron en condamnant les chefs

Voir COMBAT en A2

Pénible relève de la garde à Québec



Les ministres Guy Chevrette et Jacques Brassard ont plongé le gouvernement Landry dans un profond embarras en annonçant hier après-midi qu'ils démissionnaient du cabinet et qu'ils mettaient fin à plus de 25 années de vie politique active.

Vexés d'être mis sur la touche, Brassard Chevrette et Cliche démissionnent

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Furieux d'apprendre que Bernard Landry ne leur réserverait que des rôles secondaires, des « prix de consolation » dans son gouvernement, deux vétérans péquistes claquent la porte. Les démissions de Guy Chevrette et de Jacques Brassard plongent le gouvernement Landry dans un profond embarras.

En conférence de presse, les deux gros canons du gouvernement ont calmement réglé des comptes avec Bernard Landry qu'ils avaient rencontré dans les heures précédentes.

Comme pour compenser le départ de ces vieux compagnons de route, Bernard Landry a, à la dernière minute, décidé de rappeler au gouvernement un autre élu de 1976, François Gendron, nommé en extrême délégué aux Forêts, a appris *La Presse*. En outre, tard hier soir, le ministre de la Recherche David Cliche s'ajoutait à la liste des

Deux ministres à la Santé

Legault en devient le titulaire, Levine ministre délégué

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pour faire face aux problèmes lancinants dans le réseau de la santé, Bernard Landry voulait innover. C'est à un tandem inattendu formé de David Levine et de François Legault qu'il confiera ce matin ce défi imposant.

Le ministre de la Santé Rémy Trudel deviendra titulaire d'un nouveau ministère, à la « Population », qui regrouperait aussi les responsabilités touchant l'immigration. Bernard Landry a dû jongler

avec bien des cartes en fin de journée hier pour composer avec les démissions de Jacques Brassard et de Guy Chevrette, des départs auxquels il ne croyait pas, indique-t-on. Et David Cliche s'ajoutait en soirée à la série des démissions, un autre coup que n'avait pas vu venir M. Landry.

Ami de longue date de Bernard Landry, David Levine administrait l'hôpital Notre-Dame avant d'aller gérer le gros hôpital d'Ottawa — il a été écarté après que son établissement eut été mis sous tutelle par le

gouvernement Harris. M. Levine a sondé de nombreux dirigeants du réseau au cours des derniers jours et deviendra ministre « délégué », responsable de la gestion du réseau. Le premier ministre Landry aurait une autre vedette surprise dans sa manche pour ce matin.

Voir SANTÉ en A2

Autres textes en A3 et A5

Voir PÉNIBLE en A2

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Tout sur le remaniement ministériel dès 10 h ce matin à: www.cyberpresse.ca/quebec

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Horoscope	E6
Arts et Spectacles		La Presse Affaires	
	cahier C		cahier D
- horaire spectacles	C3	Loteries	A2, A11
- horaire télévision	C2	Monde	A11, A12
Bandes dessinées	C5	Mots croisés	C5, S10
Bridge	C7	Mot mystère	C5
Carrières et professions		Petites annonces	
	D8, D9	- immobilier	C6, C7
Décès	E6, E7	- marchandises	C7
Feuilleton	C5	- emplois	C7, E4, E5
Éditorial	A14	- automobile	E5, E6
Étés-vous observateur	C7	- affaires	D2
Forum	A15	Politique	A3, A5, A10
		Vacances voyage	B6

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum -5, minimum -19



Coderre demande une enquête sur l'admission au pays de faux touristes tunisiens

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Denis Coderre, le nouveau ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, a pris des dispositions pour faire toute la lumière sur les accusations de laxisme, qu'il a qualifiées de « sérieuses », rapportées par *La Presse* hier au sujet de l'entrée à Dorval l'année dernière de quelque 150 faux touristes tunisiens.

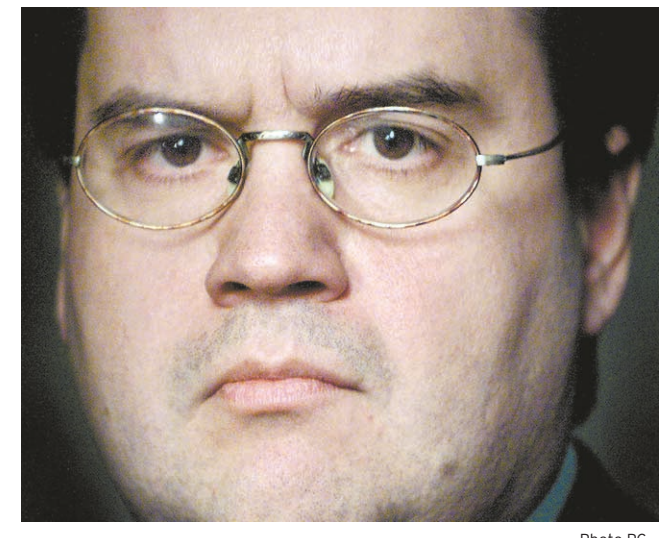
Ces accusations, portées par des agents d'immigration en poste à l'aéroport international de Dorval, donc par des fonctionnaires gouvernementaux, font état également de la « disparition dans la nature » de ces Tunisiens. Elles surviennent au lendemain de graves révélations du gouvernement américain à propos de deux ressortissants tunisiens, membres du réseau terroriste Al-Qaeda, qui détiennent la citoyenneté canadienne et qui ont vécu à Montréal.

« Si ça fait la première page de *La Presse*, a

répondu M. Coderre à propos des Tunisiens, ça doit être assez sérieux. Alors j'ai demandé à mon sous-ministre de faire les vérifications. Je veux savoir ce qui s'est passé. » Le ministre a rappelé par ailleurs que depuis l'entrée au pays de ces présumés faux touristes, beaucoup de choses ont changé au sein des services d'immigration canadiens. « Les agents d'immigration ont plus d'outils, a-t-il dit, et nous avons augmenté aussi les ressources pour leur permettre de faire un meilleur travail. » Un des agents d'immigration à

Voir CODERRE en A4

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Un dossier complet sur la filière montréalaise du terrorisme islamique à: www.cyberpresse.ca/reseauterrorisme



Le nouveau ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, Denis Coderre.

Canada AIR CHARTER
Vols directs de Montréal

- Lisbonne • Madrid • Reykjavik
- Copenhague • Tunis • Rome • Kingston
- Haïti • Martinique • Dakar • Abidjan

La magie des Croisières Spéciaux
Ne manquez pas le bateau!

À partir de

Paradise	Caraïbes de l'Est	1780 \$
Sensation	Caraïbes de l'Ouest	1686 \$
Triumph	Caraïbes de l'Ouest	1778 \$
Spirit	Alaska	2899 \$

Carnival
A chacun son plaisir!

Les prix sont en dollars canadiens, en occupation double et incluent le vol, la croisière, les taxes et les frais portuaires. Les prix sont sujets à changements et à la disponibilité au moment de la réservation.

multi-voyages
la méga agence

Chaleur de février

Montego Bay	998 \$
San Andres	1 067 \$
Guardalavaca	998 \$
Margarita	898 \$
Santiago de Cuba	958 \$
Puerto Vallarta	997 \$

(514) 858-0011 • 1 888 302-6221
jaibesoindvacances.com
Ouvert le dimanche jusqu'à 20 h

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE

De Davos à Manhattan

Le Forum économique mondial qui se tient à Davos depuis 31 ans a troqué cette année les cimes enneigées des Alpes suisses pour un autre genre de sommets, ceux des gratte-ciel de Manhattan. *La Presse* y a dépêché la journaliste Hélène Baril dont les reportages seront publiés à compter de demain.

À lire demain dans le cahier *La Presse Affaires*

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE

> Notre dossier sur Porto Alegre-New York cyberpresse.ca/mondialisation

> Le tout nouveau flash à Gabou cyberpresse.ca/caricature

> Tous le mois en caricatures cyberpresse.ca/caricature

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10 h à minuit Dim: 10 h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Les étoiles

La pause de la partie des étoiles débute et notre journaliste est sur place.



> Super Bowl

Joueurs et entraîneurs des Patriots et des Rams se prêtent au jeu annuel de la grande fête du football.



> Portefeuille

Notre journaliste traite de la répartition des actifs dans le portefeuille des lecteurs. Le concours se termine samedi.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : 1-5-8

À quatre chiffres : 9-3-8-3

SUITES DE LA UNE

SANTÉ

Suite de la page A1

Surprise de taille, François Legault deviendra ministre en titre à la Santé. Le titulaire de l'Éducation aura fort à faire pour expliquer des déclarations récentes arguant que, selon lui, le gouvernement consacrait trop d'argent à la Santé et pas assez à l'Éducation.

Après les démissions surprises de MM. Chevette et Brassard, confirmées en après-midi seulement à M. Landry, la liste du Conseil des ministres qui sera rendue publique ce matin a connu des modifications jusqu'en soirée hier.

Parmi les nouveaux, Michel Létourneau (Ungava) deviendra ministre du Nord, et probablement aussi des Autochtones, ministère qu'a laissé tomber Guy Chevette. Stéphane Bédard, de Chicoutimi, prendra du galon et sa nomination devient encore plus névralgique avec le départ de Jacques Brassard. Dans la région de Québec, Jean-François Simard et Roger Bertrand sont des choix probables.

Pour faire bonne mesure aux démissions de vétérans, M. Landry accordera une promotion à François Gendron qui, à l'origine, perdait même la présidence du caucus. Il conservera aussi Jacques Baril comme ministre d'État aux Transports, alors que ce dernier s'attendait à quitter le Conseil des ministres.

Comme l'a indiqué *La Presse* hier, Louise Harel deviendra le prochain président de l'Assemblée nationale — la première femme à ce poste. Le président actuel, Jean-Pierre Charbonneau, aurait obtenu la Culture qu'il réclamait.

Pauline Marois obtiendra en plus des Finances, l'Industrie, qu'elle réclamait depuis la nomination de Gilles Baril. Ce dernier demeurera organisateur électoral du PQ, mais ajoutera les ressources naturelles à ses responsabilités de ministre des Régions. Rita Dionne-Marsolais — ex-cadre d'Hydro-Québec — sera ministre de l'Énergie.

La réforme municipale étant complétée, M. Landry envoie Diane Lemieux aux Affaires municipales. André Boisclair deviendra leader parlementaire pour remplacer Jacques Brassard, et conserverait l'Environnement. Deux femmes obtiendront de nouvelles responsabilités, Linda Goupil et Nicole Léger. Lucie Papineau, secrétaire d'État aux Régions, prendrait du galon.

Tard en soirée, des rumeurs envoyaient Sylvain Simard à l'Éducation, le poste qu'il relaquait l'an passé.

Plusieurs ministres font du surplace. Serge Ménard reste à la Sécurité publique, Louise Beaudoin aux Relations internationales — on ajoutera un titre à la « mondialisation » à son poste. Rosaire Bertrand restera ministre de la région de Québec et Guy Julien reste au Revenu.

Paul Bégin et Jean Rochon demeurent membres du Conseil des ministres. Joseph Facal conserve les Affaires intergouvernementales, mais perd l'Immigration.

Précisions

À LA suite de la publication samedi d'un article sur l'industrie de l'automobile en Ontario paru en page B3 du cahier Plus, notons que c'est bien l'usine de camions Chrysler, et non celle qui fabrique les minivans, qui risque de fermer ses portes à Windsor, en Ontario, en 2003.

CONTRAIREMENT à ce que notre article sur les appareils de loterie vidéo paru vendredi dernier pouvait laisser croire, Loto-Québec ne déplace ni ne retire aucune machine des bars exploités pour des raisons de non-performance. La décision du gouvernement prise en avril 2001 de réduire de 1000 le nombre d'appareils dans les établissements touchera essentiellement des établissements qui font faillite ou ferment leurs portes pour une raison ou une autre. Ces vidéopokers seront ainsi retirés du marché. Nos excuses.

départs. « Blessé » d'avoir été laissé pour compte, il quitte aussi son comté de Vimont qu'il occupait depuis 1994.

Juste avant Noël, Bernard Landry avait signifié aux deux ministres sortants qu'ils perdraient des plumes, mais il ne croyait pas qu'ils iraient jusqu'à claquer la porte, faisant monter la pression pour des élections générales, a-t-on appris. Pour les deux hommes, le verdict est clair : c'est à cause de leur âge que M. Landry leur a proposé de jouer les seconds violons. « C'est très dangereux pour un parti de tomber dans l'âgeisme, je le dis très honnêtement, cela fera réfléchir car tu peux avoir 60 ans et être bourré d'idées et d'énergie », a lancé M. Chevette.

Le ministre des Transports venait de faire un aller-retour en avion jusqu'à Tokyo. Rentré tard lundi, il avait passé une partie de la nuit avec une vingtaine de conseillers et des commentants qui lui demandaient tous de ne pas démissionner. Dans Joliette, son départ ouvre toute grande la porte au député bloquiste Pierre Paquette qui visait la succession de M. Chevette aux prochaines élections générales.

De son côté, Jacques Brassard n'a pas mâché ses mots. « Je ne suis pas d'accord avec le fait que la longévité en politique soit un handicap », a-t-il lancé. En pleine forme au début de la soixantaine, il s'en va « déçu et avec tristesse ». « Si j'étais en Chine, je commencerais à peine ma carrière politique », a-t-il dit.

PÉNIBLE

Suite de la page A1

Les deux ministres n'ont surtout pas digéré les rumeurs voulant qu'ils soient mis sur la touche, des rumeurs que jamais le premier ministre n'a cru bon de démentir et qui couraient depuis plusieurs semaines. M. Brassard souligne qu'il était loin d'avoir décidé qu'il ne serait pas de la prochaine campagne électorale.

« Durer en politique, explique-t-il, signifie que pendant 25 ans, contre vents et marées, j'ai réussi à mériter la confiance de mes concitoyens, ce n'est pas un handicap, mais un atout. Mais ce n'est pas la façon de voir du premier ministre, je n'y peux rien, je dois accepter sa vision. » Comme Guy Chevette, il souhaite bonne chance à M. Landry.

Clin d'oeil ironique à Bernard Landry, il a rappelé qu'il faisait partie des 23 députés péquistes qui avaient survécu à la déroute de 1985 « parce qu'ils étaient profondément enracinés dans leur milieu ». M. Landry, lui, avait mordu la poussière dans Fabre, comté d'adoption pour l'ancien Joliettain.

Deux complémentaires

Les deux vétérans de 1976 — dont on a souligné l'automne dernier le 25^e anniversaire de vie politique — quittent non seulement leur poste au cabinet, mais aussi leur comté respectif. Ce faisant, ils forcent M. Landry à tenir deux autres élections complémentaires (trois sont déjà prévues), une pression supplémentaire pour déclen-

cher des élections générales. M. Landry, premier ministre non élu, croyait pouvoir sans problème repousser les élections générales jusqu'en 2003, mais sa marge de manoeuvre vient d'être réduite.

Hier, les deux vétérans ont soutenu que leur geste ne plongerait pas M. Landry dans l'embarras. « Je n'ai pas la prétention qu'on déstabilise le gouvernement, au contraire cela lui donne plus de latitude encore pour en nommer des nouveaux, pour rajeunir davantage », a lancé M. Chevette.

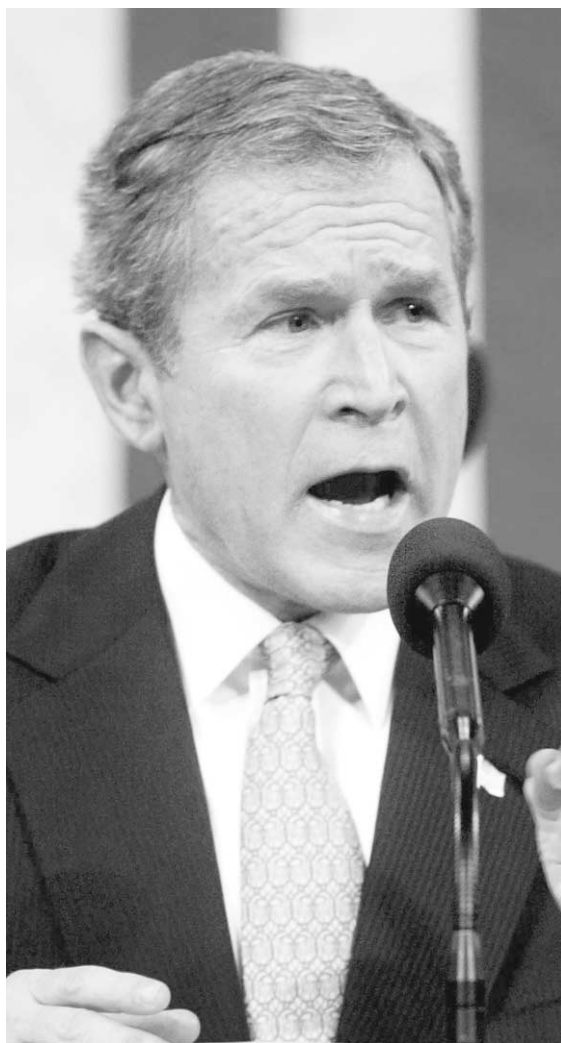
Pour renouveler l'équipe ministérielle M. Landry avait offert des fonctions mineures aux deux vétérans. M. Chevette quittait les transports et ses nombreuses responsabilités avec comme seul portefeuille les affaires autochtones et l'organisation électorale, conjointement avec Gilles Baril.

Quant à Jacques Brassard, il conservait essentiellement son rôle de leader parlementaire en Chambre et un poste quasi honorifique de ministre responsable de la réforme électorale. « Leader parlementaire, ce n'est même pas une demi-tâche; réforme électorale, c'est de la frime, il n'y a pas de réforme à l'horizon », a lancé M. Brassard qui serait resté si on lui avait démontré qu'il était « utile » au gouvernement.

« C'est pour faire place aux jeunes, pour permettre un rajeunissement... J'ai décodé que mon départ ne serait pas perçu comme une catastrophe », a conclu M. Brassard.

COMBAT

Suite de la page A1



George W. Bush

Photo REUTERS ©

d'entreprise qui font preuve d'irresponsabilité. Il n'a cependant pas mentionné le nom de Kenneth Lay, l'ancien président du géant énergétique en faillite frauduleuse, qui a contribué très généreusement à ses campagnes électorales. De même que la récession, le scandale d'Enron pourrait avoir des retombées fâcheuses pour Bush. Selon un sondage commandé par *The Washington Post* et *ABC News*, six Américains sur 10 trouvent que la grande entreprise a une trop grande influence sur les politiques de son parti.

Bush a conclu son discours en estimant qu'une occasion unique était offerte aux États-Unis de « poursuivre et étendre » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs frontières l'esprit de solidarité suscité par les attentats du 11 septembre. Il a notamment proposé de relancer le service civil mis sur pied par Bill Clinton (sur le modèle du Peace Corps de John F. Kennedy).

« Les forces de la terreur ne peuvent arrêter la marche de la liberté », a-t-il dit. Bush était de retour dans l'enceinte de la Chambre des représentants pour la première fois depuis son discours du 20 septembre 2001, au cours duquel il avait promis de recourir à « tous les moyens » pour gagner la « guerre au terrorisme ». Près de quatre mois d'opérations militaires en Afghanistan ont laissé sa détermination intacte.

Bush n'a cependant pas mentionné le nom d'Oussama ben Laden, qui n'a pas encore été retrouvé. En revanche, il

a évoqué la présence des troupes américaines aux Philippines, un pays qui fait face à des extrémistes islamiques. Il a aussi parlé de la Somalie, où des cellules d'Al-Qaeda existeraient.

Un an et neuf jours après sa prestation de serment comme 43^e président des États-Unis, Bush s'est présenté devant la nation américaine au sommet de sa popularité, lui qui reçoit l'approbation de plus de 80 % des citoyens de son pays. Le succès de la campagne militaire en Afghanistan a fortement contribué à cette popularité. Le président n'a d'ailleurs pas manqué de s'en féliciter, notant la présence du leader intérimaire afghan, Hamid Karzaï, dans les gradins aux côtés de sa femme Laura.

Mais Bush veut éviter le sort de son père, coulé par la récession de 1992 après avoir été porté en triomphe à la suite de la guerre du Golfe. D'où l'importance accordée aux affaires intérieures par le président, selon qui la création de bons emplois dépend de la mise en place d'un bon système d'éducation, d'un approvisionnement régulier de l'énergie avec des prix acceptables, de l'élargissement des échanges commerciaux et des réductions d'impôts.

Faisant fi du déficit budgétaire, Bush a par ailleurs réclamé une augmentation de 15 % du budget de la Défense, qui sera porté à 366 milliards, et le doublement du budget de la Sécurité intérieure, à 36 milliards.



JUNIOR SL 2002

À partir de

31 850\$ ou 299\$ / mois

taxes en sus

Nouvelle extension
arrière disponible

www.parnado.com

Rens.: 1 877 806-3666

À VOIR ABSOLUMENT

Au Salon international
de l'auto de Montréal
AU STADE OLYMPIQUE

jusqu'au
3 février 2002



ACTUALITÉS

« Chevrette était imbattable à Joliette »

ANDRÉ DUCHESNE

QUÉBEC — Au congrès de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec tenu il y a deux semaines, Guy Chevrette s'était attiré les éloges du président de l'organisme, Pierre Delangis, son adversaire libéral dans le comté de Joliette aux élections de 1994.

« Si le premier ministre Landry veut savoir qui nommer au ministère des Transports, qu'il nous appelle », avait-il déclaré. Bien sûr, Guy Chevrette venait d'annoncer des investissements de 1,4 milliard en travaux routiers pour les 12 prochains mois. Mais il avait aussi répondu à une vieille demande des entrepreneurs d'amorcer ces travaux plus tôt durant la saison. Lui, comme ministre des Transports, n'avait pas qu'écouté. Il avait agi.

Un des membres les plus colorés du Parti québécois, Guy Chevrette ne laissait personne indifférent. En raison de ses sorties intempestives, certes — rappelez-vous ce « maudit Français » lancé au député libéral Jean-Claude Gobé en commission parlementaire —, mais aussi à cause de sa capacité à communiquer avec chaleur.

D'aucuns affirment d'ailleurs que ce franc-parler, qui peut nuire dans bien des cas, avait au contraire sauvé les meubles à l'automne 1987, alors que le PQ était au bord de l'éclatement à la suite de la démission de Pierre Marc Johnson, ulcéré par les critiques des radicaux à son endroit. « Il a réussi à garder l'équipe ensemble », se rappelle le député libéral de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, qui fut son vis-à-vis lorsque tous deux étaient leaders de leur formation.

« M. Chevrette est un homme entier, d'une pièce, dit-il. Un soir de Noël, alors que les ambulanciers d'Urgences Santé avaient débrayé, il m'avait joint chez mes beaux-parents pour me demander mon appui dans l'éventualité où le gouvernement adoptait une loi spéciale. Nous l'avions fait. »

Dans son comté de Joliette, c'était la même chose. « Chevrette à Joliette était imbattable », assure l'ex-ministre conservateur Roch LaSalle. L'ancien homme politique évoque en riant les commentaires scandalisés que lui faisaient ses collègues du cabinet Mulroney lorsqu'il avouait candidement voter pour Chevrette en dépit des convictions souverainistes de ce dernier.

Jusqu'à la fin

Né le 10 janvier 1940 et formé en enseignement, Guy Chevrette s'est d'abord fait remarquer pour son militantisme dans le monde syndical. Premier vice-président de la Centrale des enseignants du Québec dans la première moitié des années 1970, il est nommé en 1974 à la commission Cliche, qui enquête sur l'industrie de la construction. Brian Mulroney est le troisième commissaire, et le procureur en chef de la commission s'appelle Lucien Bouchard.

En 1976, pressenti par René Lévesque, Chevrette décide de faire le saut en politique. Pour lui, le comté de Joliette est tout désigné, puisqu'il a déjà acquis une renommée dans la région. Un autre jeune loup qui avait défendu sans succès les couleurs du PQ dans cette circonscription aux élections de 1970 et 1973, Bernard Landry, doit lui céder la place.

Durant 25 ans, Guy Chevrette demeurera député de Joliette, se faisant tantôt remarquer pour ses déclarations colorées, tantôt pour la défense acharnée des dossiers des ministères dont il a hérité. Ils sont nombreux : Ressources naturelles, Affaires autochtones, Développement des régions, Affaires municipales, Santé et Service sociaux, Transports, etc.

La dernière année de Guy Chevrette à l'Assemblée nationale aura été chargée. Sur le plan politique, on n'a qu'à penser à l'épisode du projet (retiré depuis) d'installer des radars photo sur les autoroutes, celui du virage à droite aux feux rouges et son récent ultimatum à l'administration Tremblay concernant le projet de l'autoroute Notre-Dame à Montréal.

Sa dernière sortie, qui ne sera pas sa meilleure, selon plusieurs analystes politiques, fut de confier en entrevue à Paul Arcand avoir refusé un pot-de-vin de 500 000 \$ durant la campagne électorale de 1989, mais d'avoir omis de signaler l'affaire à la police.

Hier, le bouillant ministre a dit espérer que les membres des médias s'ennuieront un peu de lui. À voir tous ceux qui sont allés lui serrer la main au terme de la conférence de presse, la réponse ne faisait pas de doute.

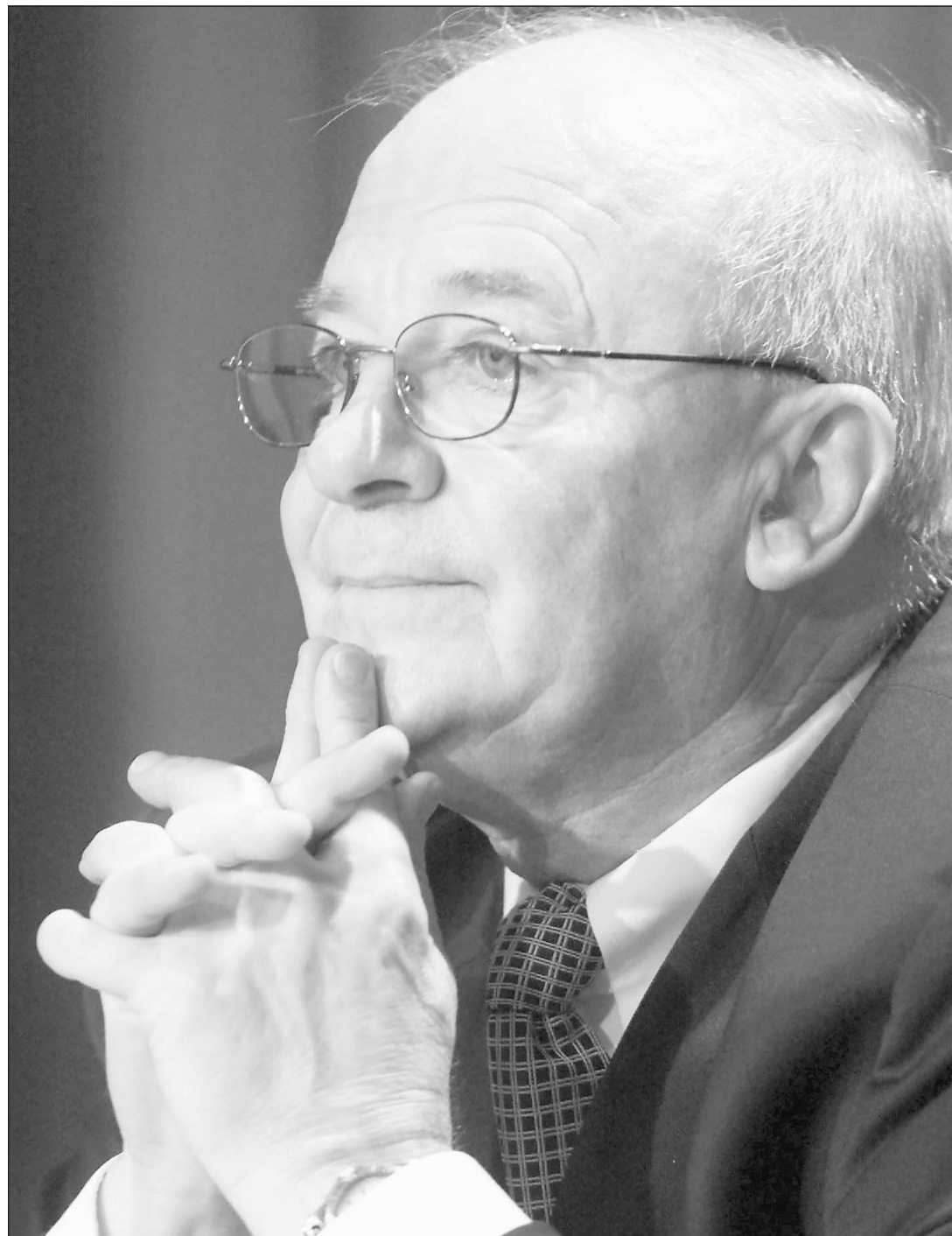


Photo PC
Guy Chevrette a annoncé son départ de la vie politique, hier, en conférence de presse. Son collègue Jacques Brassard et lui ont agi ainsi en réaction, notamment, à un remaniement ministériel promettant, aujourd'hui, de se faire au détriment des plus vieux.

Autres textes sur le remaniement en A5

Jacques Brassard, formidable tribun

DENIS LESSARD

QUÉBEC — On parlait beaucoup de son air débonnaire. Placide, le ministre Jacques Brassard faisait avancer ses dossiers avec la puissance et la rapidité... d'un glacier.

Mais en accrochant ses patins hier, après 25 ans de carrière politique, Jacques Brassard a chagriné bien des observateurs de la scène parlementaire ; avec son départ, l'Assemblée nationale perd, pour longtemps probablement, un acteur au talent devenu rarissime.

Car Jacques Brassard était un formidable tribun.

Au PQ de René Lévesque et de Claude Charbon, ce talent remarquable était moins évident, mais, depuis plusieurs années, Jacques Brassard restait l'un des rares parlementaires à pouvoir faire un discours avec un enthousiasme communicatif. L'ancien professeur d'histoire était l'un de ceux que redoutait le plus Robert Bourassa lors des joutes verbales à l'Assemblée nationale. Avec son aplomb, un verbe et même une allure évoquant Honoré Mercier et Henri Bourassa, le député de Lac-Saint-Jean, jour après jour, attaquait le programme constitutionnel de l'adversaire libéral.

C'est sans doute pourquoi, contre toute attente, Lucien Bouchard, une vieille connaissance, l'avait nommé ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes en 1996. Une véritable surprise : le ministre chargé de ferrailer avec le reste du Canada ne parlait pas anglais... Mais cette lacune n'était pas signe d'une formation défailante. Sa culture — c'est un humaniste classique — a toujours nourri ses répliques, truffées de rappels historiques. Devant des attaques musclées de son vis-à-vis libéral Pierre Paradis, il servait du Baudelaire en parade : « Sois sage, ô ma douleur ! »

Son talent d'acteur, il l'avait cultivé pendant des années. Avant 1976, le jeune professeur d'histoire a fait du théâtre amateur pendant plus de 12 ans dans des troupes régionales, et il a déjà partagé les planches avec Michel Côté, vedette d'*Omerté*. Celui qui peut incarner *L'Avare* de Molière, peut facilement en découdre à l'Assemblée nationale,

avec aplomb et humour. Ses habitudes soulevaient souvent des blagues sur la colline parlementaire. Jacques Brassard passait pour un incorrigible paresseux. Déjà, dans l'opposition, il avait fait entrer dans son bureau un confortable *La-Z-Boy*, où il baissait la garde après l'effort. « Cela me sert à méditer », expliquait-il à ses fonctionnaires intrigués.

À 62 ans, après 25 ans de vie politique, M. Brassard a fait du chemin. Il a été ministre des Loisirs sous René Lévesque. Après la défaite, on le retrouve avec 22 autres « survivants » péquistes, comme franc-tireur à l'Assemblée nationale. Lors du départ de M. Johnson, il a même songé un moment à briguer la direction du PQ, mais s'est vite écarté devant Jacques Parizeau.

Ce dernier, revenu au pouvoir, l'a nommé à l'Environnement, et il a été, dès lors, leader

parlementaire adjoint, derrière Guy Chevrette. Ironiquement, les deux hommes qui ont quitté ensemble la politique hier ont longtemps été rivaux. Ainsi, quand M. Chevrette a quitté à regret le poste de leader parlementaire, ce fut à la condition que son protégé, Pierre Bélanger, et non Jacques Brassard, lui succède.

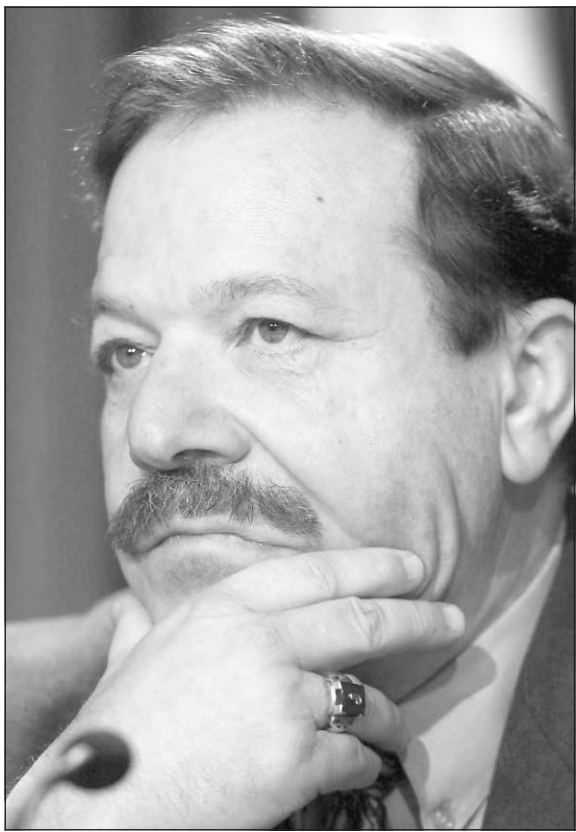
M. Brassard a ensuite pris le portefeuille des Transports, avant que Lucien Bouchard ne le fasse passer aux Ressources naturelles en 1998, où — héritage important — il a revu de fond en comble la Loi sur les forêts.

Il a rappelé hier qu'en Chine, à 60 ans, sa carrière politique commencerait

à peine.

Et que lui, maintenant, devait se contenter de rentrer dans ses terres, pour probablement s'acheter un nouveau chien. Son précédent animal, Coquette, a rendu l'âme en 1994, et sa femme ne voulait pas d'autre bête avant que le politicien ne prenne sa retraite.

« Je vais peut-être m'acheter un chien, avec qui je pourrai dialoguer. Il va m'exprimer sans réserve son affection », a dit, ironique, celui qui venait d'être écarté par Bernard Landry. Une note d'ironie comme un point d'orgue à un long discours...



Jacques Brassard

Photo PC

CODERRE

Dorval a également rapporté à *La Presse* qu'il n'avait pu interroger en profondeur les ressortissants tunisiens à l'époque parce qu'il avait reçu des ordres de ses supérieurs de les laisser aller. M. Coderre a commenté cette information en affirmant qu'il n'avait aucune raison de croire, pour l'instant, que ses agents ne faisaient pas leur travail. M. Coderre a ajouté qu'il entendait prendre connaissance de tous les faits avant de faire un quelconque geste.

À la sortie du Conseil des ministres, le premier ministre Jean Chrétien a corroboré les propos de son ministre. « S'il y a des problèmes administratifs, a-t-il dit, ils doivent être fixés. C'est aussi simple que cela. Souvent, dans l'administration, il y a des erreurs. Et si les erreurs sont découvertes, il faut simplement les corriger. C'est ce que le ministre fera. »

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration, Rahim Jaffer, a affirmé que l'incident de Dorval n'était probablement que la pointe de l'iceberg et que des scénarios semblables se sont certainement reproduits ailleurs au pays, notamment à l'aéroport Pearson, à Toronto. M. Jaffer a affirmé qu'il y avait actuellement au Canada quelque 27 000 ressortissants étrangers sous le coup d'un avis d'expulsion qui vivaient toujours sur le territoire. Le gouvernement conteste l'exactitude de ce chiffre.

Depuis les événements du 11 septembre, il a été démontré que des membres du réseau terroriste d'Al-Qaeda ont vécu et opéré au Canada. Outre les deux Tunisiens identifiés par les Américains en fin de semaine, plusieurs membres du gang de Roubaix, condamnés en France pour actes terroristes, ont longtemps séjourné au pays, notamment à Montréal, comme l'a rapporté récemment une série de reportages de *La Presse*. Les liens d'Ahmed Ressay — le ressortissant algérien arrêté à la frontière américaine avec des explosifs dans le coffre de sa voiture — avec Al-Qaeda ont également été mis au jour, sans compter la présence sur une liste de terroristes recherchés, et diffusée par les Américains peu après le 11 septembre, d'un Canadien d'origine égyptienne. De plus, le juge français spécialiste du terrorisme international depuis 20 ans, Jean-Louis Bruguière, a affirmé à *La Presse* en décembre dernier que le Canada n'avait pas compris la leçon du 11 septembre et que de nombreux « terroristes dormants » d'Al-Qaeda se trouvaient sur son territoire. À ce jour, le gouvernement canadien s'est tenu coi face à ces révélations.

« Il ne faut pas dire que parce qu'il y a un Tunisien ou parce qu'il y a des gens d'une certaine nationalité qui entrent au Canada que ce sont tous nécessairement, en partant, des gens qui vont être des terroristes, a d'ailleurs affirmé hier Denis Coderre. Je pense qu'il faut prendre les choses cas par cas, qu'il faut être extrêmement vigilant et qu'il faut aussi envoyer un message d'ouverture. »

Par ailleurs, le nouveau ministre de l'Immigration s'est fait remarquer hier matin lors de son premier passage devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'immigration et la citoyenneté.

M. Coderre a d'abord clamé qu'il n'était pas ministre « de » l'Immigration, mais bien ministre « pour » l'immigration. Il a ensuite annoncé qu'il avait l'intention de revoir les critères qui régissent l'entrée au pays des immigrants, notamment ceux qui excluent des milliers de travailleurs qualifiés. « Je veux un débat là-dessus », a-t-il dit.

Il entend même donner un effet rétroactif aux nouvelles normes qui seraient adoptées à la suite de cette révision. Il a aussi exprimé l'avis que les demandeurs qui essaient un refus de la part d'Immigration Canada devraient obtenir le remboursement des frais exigés par le service. « Si nous ne fournissons pas un service, nous devons le rembourser », a lancé le ministre.

M. Coderre a tenu aussi à confier au comité qu'il avait l'intention de rester ferme sur la question de la langue, qu'il croyait important que les futurs immigrants possèdent l'une des deux langues officielles. Il entend néanmoins entreprendre un nouvel examen du système de pointage relatif à la langue, à l'éducation, à l'expérience de travail, aux liens familiaux et aux offres d'emplois. Ce système sert en quelque sorte à établir des critères d'admission pour les nouveaux arrivants.

M. Coderre a également rompu la tradition hier en y allant d'une requête de son cru au Comité permanent de l'immigration. Il a demandé à ses membres de se pencher sur la question des consultants en immigration, souhaitant désormais que cette profession soit assortie d'un code de déontologie et d'une réglementation. Enfin, il a donné 30 jours de plus au comité pour qu'il mène à bon port la révision de 262 nouveaux règlements sur l'immigration qui doivent entrer en vigueur le 28 juin.

De faux touristes tunisiens étaient subventionnés pour quitter leur pays

ANDRÉ NOËL

MOHAMED, UN des quelque 150 jeunes Tunisiens arrivés à Montréal avec des faux visas de touriste pendant l'été 2000, a raconté hier à *La Presse* qu'il n'a eu aucun problème à franchir la douane canadienne après avoir débarqué à Dorval.

« J'étudiais en biologie à l'Université de Sfax (une ville portuaire de Tunisie), a raconté le jeune homme qui habite maintenant Sherbrooke. Des associations étudiantes proches du régime en place ont placardé des affiches annonçant des voyages en Europe, aux États-Unis et au Canada. Cela m'a fait rêver. J'ai payé l'équivalent de 2300 \$ canadiens pour le billet d'avion et le visa.

« On s'est envolé en août 2000 sur les ailes d'Air France. On a fait une escale à Paris et on s'est posé à l'aéroport de Dorval. J'ai pu franchir les douanes sans problème. Le soir même, je suis allé dormir chez un contact que j'avais à Montréal. »

Mohamed — un nom d'emprunt — avait alors 23 ans. Il a fait une demande de statut de réfugié et attend la réponse. Selon lui, ces voyages sont organisés avec l'assentiment du gouvernement tunisien, qui cherche à se débarrasser de ses milliers de chômeurs diplômés, source éventuelle de conflits sociaux.

Un journaliste tunisien en poste au Ca-

nada a écrit un article sur ce sujet, qui doit paraître bientôt dans l'hebdomadaire *Ici*. Sous un nom d'emprunt, il affirme que ces jeunes Tunisiens (arrivés par centaines avec des faux visas de voyage de 1998 à 2000) « vivent non seulement dans la précarité, mais ils sont aussi pour la plupart dans une situation illégale ».

Jamel Jani, porte-parole de l'Association des droits de la personne du Maghreb à Ottawa, souligne que plusieurs d'entre eux n'ont pas demandé de statut de réfugié, de crainte de se le voir refuser. Les jeunes qui ne pouvaient pas payer leur voyage, soit la majorité, recevaient des subventions indirectes, a-t-il ajouté. Ils pouvaient en effet s'adresser à des entreprises ou à des hommes d'affaires, qui leur donnaient de grosses sommes d'argent, officiellement pour leurs loisirs, mais en sachant que cela leur permettrait de quitter la Tunisie. Ces sommes étaient déductibles d'impôt.

Le plus étonnant, c'est que des préposés de l'ambassade du Canada ont délivré des visas à tous ces jeunes Tunisiens sans même les voir en personne! En effet, selon « Mohamed », ce sont les « associations étudiantes » ou des « clubs » qui s'occupaient d'obtenir les visas.

Toute cette affaire n'est qu'un des exemples soulevés hier dans *La Presse* par des agents d'immigration selon qui la frontière canadienne est une véritable

passoire. D'autres agents nous ont d'ailleurs contacté, depuis la parution de notre article, et ont souligné que, chaque année, des milliers d'étrangers franchissent les douanes sans présenter de papiers d'identité.

« Rien n'empêche ces voyageurs de nous donner des faux noms et de nous raconter n'importe quoi, a dit l'un d'eux. Dès qu'ils demandent le statut de réfugié, on leur fait remplir un formulaire et on les laisse passer. La grande majorité de ces personnes sont tout à fait pacifiques, mais il est évident que des terroristes ont un accès très facile au territoire canadien.

« Les agents d'immigration qui font leur travail avec zèle sont regardés de travers. Ils dérangent la routine et le ronron de la fonction publique. Ceux qui n'ont pas de permanence risquent alors de ne pas se faire renouveler leur contrat. »

C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à Val Diaconescu, qui a dénoncé ouvertement le travail d'Immigration Canada à Dorval et qui travaille maintenant comme enquêteur à Statistique Canada. Ses allégations ont été prises au sérieux par le consulat des États-Unis à Montréal et par la Gendarmerie royale du Canada, qui lui ont demandé plus d'informations l'automne dernier. Hier, le nouveau ministre de l'Immigration, Denis Coderre, a décidé d'ouvrir une enquête.

AUBAINES DE JANVIER !



Maxtor®
DISQUE DUR 5400
RÉGIME-MOTEUR 40 Go

Notre prix Rabais instantané 169,98
-20,00
Prix après rabais **149⁹⁸**

466026
Code du bon : 975190000000000

SONY®
DISQUES INSCRIPTIBLES MINCES
• 80 minutes
13⁴⁵ PAQ. 10

362121



UNITÉ CDRW 20X
• Interne
• Vitesse 20 x 10 x 40 x
149⁹⁵

477298



Marois se contentera de « vendre le Québec »

Presse Canadienne

QUÉBEC — La vice-première ministre Pauline Marois compte « vendre le Québec » plutôt que le projet souverainiste lors de la Conférence des chefs de gouvernement qui se déroule à Munich, cette semaine.

Axée sur les défis qu'impose la mondialisation aux gouvernements régionaux, cette conférence rassemble les plus importants partenaires commerciaux de la Bavière : la Californie, la province chinoise du Shandong, la Haute-Autriche, la province sud-africaine du Cap occidental, et le Québec.

Mais hors des débats plus formels, Pauline Marois promet de faire la promotion du Québec.

Ouvrez les portes du négoce international!

Cours de commerce international

« La pratique du négoce international »

Un cours pratique complet de 63 heures donné par des professionnels actifs dans tous les domaines du commerce international : marketing international, logistique-transport, modes de paiement, gestion des risques, calcul de prix, négociation, contrats, financement, internet, plan d'affaires, montage d'entreprise, etc.

Manuel de 400 pages et documentation inclus.
Cours éligible au crédit d'impôt remboursable (Loi du 1 %).
(dépenses de formation déductible de l'impôt des particuliers.)

Certificat émis par : Québec Industrie et Commerce

- Du 11 février au 1^{er} mai 2002 (français)
 - Du 19 février au 1^{er} mai 2002 (anglais)
- Attention! Nombre de places limitées par session
Frais: 995 \$ (+ TPS et TVQ)

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Vous pouvez réserver par téléphone, par fax ou sur notre site web

Tél. : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986

Internet : <http://www.amceq.org> Courriel : info@amceq.org



Microsoft
TRACKBALL EXPLORER

- Le premier dispositif de pointage avec la technologie optique IntelliEye
- Conçu pour le confort
- Navigation facile

Notre prix Rabais postal 79,95
-30,00
Prix après rabais **49⁹⁵**

461163

D-Link Air SOLUTIONS POUR RÉSEAU SANS FIL

Il est plus facile que jamais d'installer un réseau sans fil. Partagez des données, des fichiers, des lecteurs, des imprimantes et bien plus sans avoir de fils !

D-Link Air
CARTE RÉSEAU SANS FIL
DWL-650 11 Mbps PCMCIA
• Portée : 100 m (à l'intérieur), 300 m (à l'extérieur)
• Autoconfiguration
• Chiffrement WEP 128 bits

164⁸⁵

479331



D-Link Air
ROUTEUR SANS FIL DI-713P
• Point d'accès répondant à la norme IEEE 802.11b
• Interrupteur Ethernet 10/100 à 3 ports
• Routeur/pare-feu matériel

349⁸²

479330

Valable jusqu'au 6 février ou jusqu'à épuisement des stocks.

Les articles ne sont pas tous disponibles par livraison ou par commande en ligne.

MONTRÉAL 770, rue Notre-Dame Ouest • 1041, rue du Marché-Central • 895, rue de la Gauchetière
Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h
Brossard 6555, boul. Taschereau
Cavendish 5800, boul. Cavendish
Dorval 3165, boul. des Sources
Kirkland 3330, rue, Jean Yves
Lachenaie 590, montée des Pionniers
Lasalle 7097, boul. Newman
Greenfield Park 3344, boul. Taschereau
Laval 1600, boul. le Corbusier • 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
Pointe-Claire 365, boul. Brunswick (derrière Fairview)
Rosemère 315, Curé Labelle
St-Bruno 1465, boul. St-Bruno
St-Laurent 3660, boul. Côte-Vertu
St-Jean-Sur-Richelieu 1000, boul. du Séminaire
St-Léonard 4625 ou 6800, rue Jean-Talon est
St-Hyacinthe 3700, boul. Martineau Ouest
St-Jérôme 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest
Longueuil 2790 Chemin Chamblay
Ville Mont-Royal 4205, boul. Jean-Talon Ouest
Mascouche 145, montée Masson

BUREAU EN GROS INC.
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com

QUÉBEC

Un traitement cavalier, estime Jean Charest

ANDRÉ DUCHESNE

QUÉBEC — Estimant que le Québec se retrouve dans un contexte où le gouvernement est « dysfonctionnel », le chef libéral Jean Charest qualifie de « cavalier » la façon dont le premier ministre Bernard Landry a montré la porte à deux de ses ministres seniors hier.

« J'en ai vu des remaniements ministériels à Québec et à Ottawa et je ne me souviens pas d'avoir été témoin d'un traitement aussi cavalier envers deux ministres seniors d'un gouvernement et qui sont aussi des collègues de longue date de M. Landry », a-t-il déclaré au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*.

« Si M. Landry traite les gens autour de lui de cette façon-là, ça se reflète dans sa façon générale de gouverner », ajoute-t-il. Le chef de l'opposition considère comme « inquiétante » la forme d'arrogance avec laquelle les deux hommes se sont vu montrer la porte.

Pas une question d'âge

Jean Charest souligne également la question de l'âge des deux ministres démissionnaires, largement évoquée au cours des dernières semaines. Certains membres du parti au pouvoir ont chuchoté dans les coulisses qu'il était temps d'avoir du sang neuf dans les rangs ministériels, ce qui a blessé les deux hommes. « L'âge n'est absolument pas un critère et ce, dans tous les sens : jeune ou vieux. C'est le jugement, l'énergie, la volonté qui comptent. Ce que vient de faire M. Landry est un signal très négatif envers les personnes plus âgées au Québec. Comme si le fait d'avoir plus d'expérience vous reléguait aux oubliettes », observe le chef libéral.

Et pendant ce temps, ajoute-t-il, « le Québec est à la dérive, les représentants du parti au pouvoir passant davantage de temps à régler leurs comptes qu'à gouverner. Pendant que le roman savon s'éternise depuis plus d'un mois au sérail péquiste, personne ne s'occupe de gérer le réseau de la santé et les salles d'urgence débordent ».

Comme il se doit, le leader du PLQ commentera aujourd'hui le remaniement annoncé par Bernard Landry. Mais déjà hier, il laissait entrevoir les grandes lignes de son intervention. « Ça va changer quoi de changer des titres sur les portes. Le vrai remaniement de 2002, c'est les élections générales. Le plus tôt sera le mieux. »

Non seulement le PQ est-il à la fin d'un deuxième mandat, son chef est un premier ministre désigné et des chicanes internes paralysent ses actions, mais la tenue de cinq élections complémentaires en même temps n'a aucun sens, dit M. Charest. « On va dépenser des sommes colossales alors qu'il devrait y avoir des élections générales au Québec. »

M. Charest a tenu à saluer MM. Chevrette et Brassard, « deux vétérans pour qui j'ai beaucoup de respect », a-t-il dit. Demeurer parlementaire durant 25 ans, ayant ainsi acquis la confiance des citoyens de leur circonscription, n'est pas une mince réalisation, a-t-il indiqué, laissant entendre que les deux ministres démissionnaires pouvaient partir la tête haute.



Lucien Lévesque trouve que le départ de Guy Chevrette laisse un trou béant dans la circonscription de Joliette.

Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse©

Joliette s'ennuiera de Ti-Guy

Guy Chevrette s'est taillé une place de choix auprès de ses électeurs

SÉBASTIEN RODRIGUE

À Joliette, à peu près tout le monde connaît personnellement le député démissionnaire Guy Chevrette, et chacun a sa petite histoire à son sujet. Dans le fief péquiste, personne ne semblait toutefois surpris de voir partir celui que l'on surnommait Ti-Guy ou Tite-fesses en raison de sa petite taille.

Gervais Perreault l'a connu lorsqu'il militait au Parti québécois. Lucien Lévesque a pour sa part joué à la balle molle avec lui, tandis que Jean Arcadi a mangé un hot-dog à ses côtés l'autre jour. Ils avaient tous une anecdote différente sur Guy Chevrette, mais tous s'attendaient néanmoins à son départ depuis quelques jours.

Après 25 ans comme député de Joliette, Guy Chevrette s'est taillé une place de choix auprès de ses électeurs. « C'est un vrai leader, je le voyais depuis longtemps comme premier ministre, dit Gervais Perreault. Les gens vont le regretter et s'ennuyer de lui. »



Gervais Perreault a bien connu Guy Chevrette lorsqu'il militait au Parti québécois.

Ses récentes déclarations au sujet d'un pot-de-vin de 500 000 \$ qu'il a refusé et les rumeurs sur sa place au Conseil des ministres ont alimenté plusieurs discussions à Joliette depuis une semaine.

Le ministre des Transports et des Affaires autochtones a finalement annoncé hier sa démission, disant vouloir laisser la place aux jeunes. « C'est ingrat, la politique. Ils lui ont montré la porte de sortie. Mais il était peut-être rendu trop vieux », remarque Marcel Alard.

Pour Suzanne, l'arrivée de sang neuf fera du bien au comté, même si, selon elle, M. Chevrette a fait du bon travail. Plusieurs citoyens s'interrogeaient déjà sur son successeur et sur les chances du PQ de conserver le comté. « Les gens votaient davantage pour Chevrette que pour le PQ », souligne Lucien Lévesque. Plusieurs s'entendaient pour dire qu'il s'agit de souliers difficiles à chauffer.

Les commentaires recueillis hier ressemblaient à un concert d'éloges. Jean Arcadi a toujours trouvé Guy Chevrette simple et sympathique. « Tout le monde l'aimait », résume-t-il. Un point de vue qui trouvait écho chez les quelques Joliettains rencontrés hier soir. « Ce qu'il a fait pour le PQ est merveilleux et, pour le remplacer, j'espère que nous aurons quelqu'un à la hauteur », souhaite Georges-Armand Choquette, lequel espère d'ailleurs que M. Chevrette appuiera le prochain candidat du PQ, « qui en aura bien besoin ».

De plus en plus d'élèves francophones dans les écoles anglaises

MARC THIBODEAU

LE POURCENTAGE d'élèves francophones dans les écoles publiques anglaises de la province a connu une hausse marquée depuis 10 ans, indique une nouvelle étude produite par l'universitaire Jack Jedwab.

L'étude en question note que les enfants ayant le français comme langue maternelle représentaient 9,5 % des élèves de ces établissements en 1991-1992, contre 16 % en 2000-2001, un bond de plus de 6 %.

« À certains endroits, la viabilité même des écoles anglaises dépend de la présence d'élèves francopho-

nes », a indiqué hier M. Jedwab, qui est vice-président de l'Institut Missisquoi, un organisme voué à l'étude de la communauté anglophone.

Globalement, le poids respectif des communautés anglophone et francophone n'a guère changé au cours des 10 dernières années, mais la composition de la population des écoles a radicalement évolué, a-t-il résumé.

Selon M. Jedwab, la hausse du nombre d'élèves francophones dans le réseau anglophone s'explique par la multiplication du nombre d'enfants issus de mariages entre anglophones et francophones (un parent anglophone donne à

l'enfant le droit de s'inscrire à l'école anglaise). Dans ce groupe, sept enfants sur 10 choisissent l'école anglaise, un taux qui demeure relativement constant à travers les années.

Puisque ces couples sont surtout concentrés hors de la métropole, le pourcentage d'élèves francophones dans les écoles anglaises de Montréal demeure proportionnellement beaucoup plus faible, soit 6 %.

Autre fait à noter : de moins en moins d'enfants ayant le droit de fréquenter l'école anglaise optent pour l'école française. À tel point, relève M. Jedwab, que le réseau anglais compte maintenant plus d'enfants de langue française que le

réseau francophone ne compte d'élèves anglophones.

En 2000-2001, 26,6 % des élèves ayant droit à l'école anglaise qui fréquentaient le réseau francophone le faisaient par choix, comparativement à 33,3 % 10 ans plus tôt.

Selon M. Jedwab, le fait que les écoles anglaises comptent de plus en plus d'élèves francophones peut expliquer cette baisse. Les écoles devenant de plus en plus « biculturelles », les parents peuvent opter pour l'école anglaise sans craindre de priver leurs enfants d'une bonne formation en français, dit-il.

Enfin, peu d'allophones qui disposent du droit à l'école anglaise

choisissent d'envoyer leurs enfants dans le réseau francophone. En 2000-2001, près de 94 % d'entre eux ont choisi l'anglais, un résultat légèrement supérieur à ce qui était enregistré au début des années 90. « Les allophones semblent protéger féroce-ment leur droit à l'école anglaise », dit M. Jedwab.

L'étude de l'Institut Missisquoi a été publiée quelques jours après la diffusion par Jean Dorion, ex-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, d'une analyse démontrant que la proportion d'élèves fréquentant l'école anglaise, sans égard à leur langue maternelle, a légèrement augmenté au cours des huit dernières années.

Au cours des dernières semaines, le dossier des sans-abri a soulevé la controverse à Montréal. Fait-on mieux dans les autres grandes villes du monde ? Dans ce troisième article d'une série de quatre, notre correspondante Isabelle Hachey brosse un portrait de la situation à Londres.

Le succès britannique



ISABELLE HACHEY
LES SANS-ABRI

LUN	1	> Toronto
MAR	2	> New York
MER	3	> Londres
JEU	4	> Paris

Si vous n'avez pas visité Londres depuis quelques années, vous aurez peut-être l'impression que le décor a changé lors de votre prochain séjour dans la capitale britannique. Comme s'il manquait quelque chose. Et puis, vous comprendrez : autour de la gare de Waterloo ou de Charing Cross, les sans-abri qui hantaient les parcs et les trottoirs, recroquevillés dans de vieux sacs de couchage, ont pratiquement disparu.

Au début des années 1990, Londres était une autre ville. « Il y avait littéralement des camps de sans-abri. Je me souviens avoir compté plus de 60 personnes qui dormaient dans le même parc. Ces endroits étaient atroces. C'étaient des enfilades de boîtes de carton, des piqueries à ciel ouvert, où les gens se battaient entre eux. Aujourd'hui, cela n'existe plus », dit Louise Casey, directrice du Rough Sleepers Unit (RSU), organisme gouvernemental chargé de trouver un toit aux clochards anglais.

Quand Tony Blair a pris le pouvoir, en 1997, il a fait du problème des sans-abri une de ses priorités. En décembre 1999, après avoir commandé un rapport exhaustif sur la question, il a lancé un ambitieux programme, *Coming in from the Cold*, visant à réduire le nombre de clochards des deux tiers en trois ans. Que des êtres humains en soient encore réduits à dormir sur le pavé était tout simplement un « scandale », avait dit le premier ministre. « Nous ne pouvons tolérer cette situation dans une société moderne et civilisée. »

Grâce aux généreuses subventions gouvernementales — près de 450 millions de dollars en trois ans — on a donc construit des refuges, embauché une armée d'experts et de travailleurs sociaux, mis sur pied des équipes multidisciplinaires qui ont sillonné sans relâche les rues des grandes villes. Si bien que l'objectif a été atteint en décembre dernier. Selon les chiffres officiels, le nombre de clochards a chuté de 71 % en trois ans, passant de 1850 à 532 dans l'ensemble de l'Angleterre.

Si les chiffres sont contestés — le décompte des sans-abri a été effectué en une seule nuit — tous les organismes d'entraide s'entendent pour dire que le nombre de personnes dormant à la dure a chuté de façon spectaculaire. « La clé du succès de cette stratégie, c'est qu'on a concentré nos efforts pour aider les plus désespérés, ceux dont les problèmes étaient tellement enracinés qu'ils vagabondaient depuis des années, explique Tamsin Gregory, de l'organisme bénévole Thames Reach. Avant, on se contentait d'aider ceux qui étaient plus faciles à reloger. »

Les critiques soulignent pourtant qu'une énorme somme d'argent a servi à régler le sort d'une poignée de démunis, qui ne forment que la pointe de l'iceberg. Au pays, entre 200 000 et 400 000 personnes dorment encore dans les refuges, les squats ou sur le sofa d'un ami. Mais le gouvernement estime avoir eu raison de donner la priorité aux plus vulnérables. Et il promet de s'occuper, désormais, de ces « sans-abri cachés », comme on les appelle en Grande-Bretagne.



Même Sa Majesté met la main à la pâte pour améliorer le sort des vagabonds : à l'occasion d'une rencontre avec les bénévoles de la St. John Ambulance, qui offre des soins de santé aux sans-abri et autres démunis, elle a acheté un exemplaire de *The Big Issue*, l'itinéraire britannique.

Alors qu'à Montréal, les refuges croulent sous la pression, à Londres, il n'y a plus de pénurie de lits temporaires, leur nombre ayant augmenté de 50 % depuis 1999. « Mais il ne s'agit pas seulement d'un problème de briques et de mortier », prévient Chris Holmes, directeur de Shelter, plus grand organisme d'aide aux sans-abri du pays. « Nous nous penchons aussi sur les autres problèmes, beaucoup plus profonds et complexes. La moitié des clochards sont alcooliques, 20 % sont drogués et 40 % ont des problèmes de santé mentale. »

Le gouvernement commence aussi à s'attaquer aux causes de la marginalité. Pas moins de 850 millions additionnels doivent servir à embaucher des spécialistes et à mettre sur pied des programmes de prévention destinés aux jeunes adultes provenant des centres jeunesse, aux ex-détenus et aux anciens soldats, trois catégories de gens qui se retrouvent de façon disproportionnée à faire la manche dans les rues d'Angleterre.

Une nouvelle philosophie

Louise Casey n'a pas la langue dans sa poche. Dès son arrivée à la tête du RSU, en 1999, la dynamique jeune femme a provoqué la fureur des organismes d'entraide en critiquant leur habitude de distribuer de la soupe et des sacs de couchage aux sans-abri. Selon elle, ces pratiques contribuent à perpétuer le problème en encourageant les clochards à rester dans la rue.

« Ses commentaires ont été mal interprétés, mais ils étaient justes et courageux », estime pourtant Tamsin Gregory. « Louise Casey a exprimé tout haut certaines idées qui circulaient dans les organismes depuis des années. Beaucoup de bénévoles se demandaient s'il était vraiment nécessaire d'avoir 19 soupes populaires différentes en un même lieu durant la nuit. »

En effet, l'idée n'était pas nouvelle. Même John Bird, fondateur du magazine *Big Issue* (équivalent britannique de *L'itinéraire* de Montréal), a comparé les clochards nourris dans la rue à... des pigeons. Un bénévole a aussi raconté qu'il a vu des sans-abri refuser de la soupe aux légumes offerte par un groupe de bonnes âmes parce qu'ils avaient entendu dire qu'un autre groupe arriverait bientôt avec de la crème de poulet !

« Oui, je suis une adepte du *tough love*, admet Mme Casey. Nous avons mis un terme à certains services parce qu'en pratique, ils maintenaient les gens dans la rue plutôt que de les aider à en sortir. Et, honnêtement, un inadapté social a besoin de bien plus qu'un

bol de soupe pour réintégrer la société ! »

Il y a trois ans, les responsabilités étaient aussi fragmentées en plusieurs organismes qui agissaient en vase clos et qui se contentaient d'offrir des solutions à court terme. On parlait, ni plus ni moins, d'une « industrie du sans-abri », peuplée de dinosaures au grand cœur qui faisaient, sans le vouloir, plus de mal que de bien.

Mme Casey, ancienne directrice adjointe de Shelter, a passé un véritable coup de balai dans ce fouillis en forçant les organismes à se redéfinir. Cela ne s'est pas fait sans grincements de dents, mais certains groupes ont fusionné, d'autres ont carrément fermé leurs portes. Aujourd'hui, même la vénérable Ar-

mée du Salut a cessé de distribuer de la nourriture sur les trottoirs. Pour recevoir de l'aide, les sans-abri doivent désormais trouver refuge quelque part.

« Le gouvernement doit être responsable et faire preuve de leadership. Nous devons clairement montrer ce que nous pensons être la bonne voie », explique Louise Casey. Cette volonté politique contraste avec ce qui se passe au Québec, où les différents ordres de gouvernements se renvoient confusément la balle au sujet des sans-abri. Quoi qu'il en soit, l'exemple britannique semble démontrer que c'est dans un engagement politique sans équivoque, et dans les millions qui l'accompagnent, que se trouve la clé du succès...

Un toit, une loi

ISABELLE HACHEY

ALORS QU'À Montréal, les grands refuges sont tous liés à des organisations religieuses, Londres est submergé de dizaines de groupes laïques prêts à aider les clochards. Le plus important, Shelter, a été fondé après la diffusion de *Cathy Come Home*, documentaire réalisé en 1966 par le cinéaste Ken Loach. Brossant le triste portrait d'une femme sans-abri, il a eu un impact énorme dans tout le pays.

Ce n'est pourtant qu'en 1977 que les conseils de quartier ont eu l'obligation juridique de trouver un toit aux personnes sans domicile fixe, selon un système de groupes prioritaires. La législation est demeurée plus ou moins intacte pendant 20 ans, mais a été considérablement affaiblie par le gouvernement conservateur, en 1997, avec ce qui a été surnommé le *Cathy Get Lost Act*.

Les travaillistes ont rétabli l'ancienne législation au lendemain de leur arrivée au pouvoir. Et un nouveau projet de loi, qui allonge la liste des groupes ayant droit en priorité à un logement social, est en passe d'être adopté. Bientôt, les conseils de quartier seront non seulement obligés de trouver un toit

aux familles sans-abri, mais aussi aux ex-détenus, aux anciens soldats et aux jeunes adultes issus des centres de réadaptation qui en feront la demande. Les autorités locales devront aussi s'engager à combattre la marginalité dans leur quartier.

Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire. Comme Montréal, Londres est aux prises avec une grave crise du logement. Le prix moyen des maisons a grimpé en flèche depuis quelques années, pour s'établir à près de 350 000 \$. « Même les travailleurs ont parfois de la difficulté à s'établir en ville. Alors, les sans-abri, n'y songez même pas ! Dans la capitale, la liste d'attente pour les logements sociaux est très longue », dit Chris Holmes, directeur de Shelter.

Selon lui, 70 000 familles anglaises attendent depuis des mois, voire des années, d'obtenir un appartement à loyer modique. Le gouvernement a bien annoncé la construction de milliers de logements sociaux, mais en attendant, les familles sont logées chez des amis ou, le plus souvent, dans des *bed & breakfast* plus ou moins salubres. Ces « sans-abri cachés », dit M. Holmes, doivent être la prochaine priorité du gouvernement. Car ils ne sont peut-être qu'à une crise de la rue.

PROCÈS DU TABAC

Dis-moi ce que tu fumes, je te dirai qui tu es

CHRISTIANE DESJARDINS

FUMEURS, attention ! On vous observe, on vous analyse, on vous projette même dans l'avenir... Dans un domaine où gruger une part de marché de 1 % équivalait à des profits de 20 millions de dollars par année, les compagnies de tabac mettent « le paquet » pour vous garder ou vous voler au compétiteur.

Le procès intenté par les trois grands du tabac — Imperial Tobacco, Rothmans Benson & Hedges et J.T.I. MacDonald —, qui remet en cause la constitutionnalité de la loi sur le tabac, a permis de découvrir l'ampleur et l'acuité des stratégies utilisées.

La couleur des paquets, la longueur et la grosseur des cigarettes, la couleur du filtre, les « régulières », les douces, les extra-douces...

Telle cigarette a été conçue pour le conformiste, telle autre pour l'anarchiste, celle-ci pour le futur leader, celle-là pour l'élégante... Tout est pensé, étudié et calculé en fonction du groupe cible à atteindre.

Mais les compagnies se plaignent de ne plus pouvoir communiquer efficacement avec les consommateurs. En effet, les restrictions sur la publicité du tabac, apparues en 1988, deviennent de plus en plus coercitives.

Toutefois, la guerre que se livrent les compagnies de tabac prend parfois des allures de franche camaraderie. Ainsi, chaque semaine, les trois « grands », qui détiennent 98 % du marché, s'échangent leurs chiffres sur les ventes. On surveille les gains des marques et on déploie l'artillerie lourde quand l'une d'elles est en perte de

vitesse.

Le but d'Imperial Tobacco est de gagner annuellement 1 % du marché (dont elle détient 70 %), a dit Ed Ricard, directeur des stratégies de marketing. Cette stratégie est établie au moyen d'une batterie d'outils, dont les très précieux sondages (aussi fréquents qu'au mois) et les *focus groups*. Des documents datés de 1990 démontrent bien qu'Imperial avait largement recours, encore à cette époque, à des sondages réalisés auprès des jeunes de 13 à 19 ans.

Grandeurs et misères de l'industrie

Au cours du témoignage de M. Ricard, on a aussi appris les petites misères des grandes compagnies, qui doivent parfois composer avec des rumeurs. Ainsi, depuis le milieu des années 80, une rumeur cir-

cule dans l'ouest du Canada voulant qu'il y ait de la fibre de verre dans le filtre des Players. M. Ricard a expliqué que cette rumeur était totalement fautive, mais qu'Imperial est bien mal outillée pour se défendre puisqu'elle ne peut répliquer par la publicité.

Une autre rumeur circule sur les Du Maurier. Si on tourne le paquet à l'envers, le sigle deviendrait un espèce d'emblème signifiant « White Power Nazi » ! Pour contrer cette rumeur, Imperial s'est appliquée à commanditer des événements artistiques reconnus pour leur diversité ethnique. Mais, en vertu de la loi sur le tabac, la commandite sera interdite à partir de 2003.

Il se vend 44 milliards de cigarettes par année au Canada, ce qui constitue une baisse d'environ 30 % par rapport aux années 70.

Au cours des deux derniers jours, M^c Maurice Régnier, représentant du procureur général du Canada, a abondamment contre-interrogé M. Ricard sur la face cachée de l'industrie.

Le procès, qui se déroule devant le juge André Denis, doit s'étirer sur plusieurs mois encore. Au début de mars, la Cour se transportera en Angleterre pour interroger un témoin de l'industrie, qui ne peut se déplacer en raison d'un cancer.

Pour finir, voici une petite colle du genre Caramilk. Comment injecte-t-on le menthol dans les cigarettes ?

Vous avez tout faux. On applique des cristaux de menthol sur le papier d'emballage. Au moment où le client achète un paquet, les cigarettes ont eu le temps de s'imprégner de menthol.

La Presse

30 janvier 2002

Page A7 manquante

Un adepte québécois du Falun Gong est libéré



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

La peintre montréalaise Jinyu Li a soutenu, dans une conférence de presse donnée hier, à Montréal, que son mari, Shen Li Lin, libéré de prison en Chine, où il était incarcéré depuis deux ans, continuait la pratique du Falun Gong, discipline philosophique interdite en Chine depuis juillet 1999. M^{me} Li était accompagnée d'Yvonne Christiansen, d'Amnistie internationale.

MATHIEU PERREAULT

APRÈS deux ans dans les prisons chinoises, le mari d'une peintre montréalaise vient d'être libéré. Shen Li Lin avait été arrêté en juillet 1999 après avoir manifesté à Pékin pour obtenir la libération de coreligionnaires du mouvement Falun Gong. Il devrait revenir à Montréal dans les prochains jours.

Son épouse, Jinyu Li, qui vit à Montréal depuis 1990, n'avait croupi dans les geôles de Jiang Zemin que quelques jours, avant d'être expulsée vers le Canada. Lors de leur arrestation à Pékin, M. Lin et M^{me} Li n'étaient mariés que depuis neuf mois.

Le Falun Gong est un mouvement philosophique dérivé du bouddhisme, qui préconise des exercices physiques légers et allègue qu'ils ont un impact sur l'esprit. Fort de 100 millions de membres, selon ses propres estimations, le mouvement Falun Gong est interdit en Chine depuis juillet 1999, après que des milliers de membres eurent manifesté silencieusement devant le siège du Parti communiste. Pris par surprise, 10 ans après les événements de la place Tiananmen, le régime communiste a sévi : 10 000 adeptes de Falun Gong ont été écroués dans des prisons, des camps de travail et des asiles psychiatriques.

Le camp de travail dont il est sorti mercredi dernier n'a pas affaibli la foi de M. Lin, selon M^{me} Li, qui pratique elle-même le Falun Gong à Montréal, dans des parcs ou sur les rives du Saint-Laurent avec d'autres fidèles. « Il a pratiqué

le Falun Gong tous les jours. Ses croyances sont beaucoup plus fortes. Les lavages de cerveau des autorités chinoises n'ont pas réussi à lui faire dire des mensonges calomniant le Falun Gong. »

M^{me} Li a parlé avec son mari cette fin de semaine, à Shanghai. Elle a profité d'une conférence de presse, hier au centre Saint-Pierre, pour remercier le député libéral de Mont-Royal, Irwin Cotler, Amnistie internationale, le ministère des Affaires étrangères et le premier ministre Jean Chrétien, qui a écrit « personnellement » aux autorités chinoises, pour leur aide. En juillet dernier, quand la peine de M. Lin avait été prolongée de six mois sans explications, M^{me} Li avait fait une grève de la faim d'une semaine devant l'ambassade chinoise à Ottawa.

Le Falun Gong a récemment fait parler de lui dans la capitale, après que des fidèles aient demandé à accrocher des bannières sur la clôture d'une école faisant face à l'ambassade chinoise. Le comité des transports de la Ville d'Ottawa a accédé à leur demande, au grand dam de la Fédération chinoise d'Ottawa-Carleton, qui souhaitait que la Ville interdise carrément les manifestations devant l'ambassade, parce qu'elles « gênaient » les visiteurs.

À la fin du mois de décembre, un Chinois de 28 ans étudiant à l'Université d'Ottawa, Leon Wang, a porté plainte à la police contre les gardes de sa propre ambassade, alléguant qu'ils l'avaient rudoyé après qu'il eut pris une photo à l'intérieur de l'édifice.

Le boycott des activités parascolaires touche durement les musées

MARC THIBODEAU

LES MUSÉES de la province disent être durement touchés par le boycott des activités parascolaires qu'orchestre la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) pour faire valoir ses revendications dans le dossier de l'équité salariale.

La Société des musées du Québec, qui regroupe plus de 200 institutions, estime que le boycott, lancé au début du mois de janvier, a des effets « néfastes » et « injustes » sur ses membres puisqu'il entraîne l'annulation de plusieurs sorties culturelles.

« Jusqu'à maintenant, nous

avons recensé 45 institutions qui sont touchées. Nous tentons de produire un bilan plus complet », a indiqué hier le président de la société, Carl Johnson. « C'est un drôle de message que les enseignants envoient aux élèves en suggérant que c'est acceptable de boycotter la culture lorsque les choses vont mal », indique-t-il, en insistant sur le manque à gagner qu'entraîne l'initiative des enseignants. M. Johnson, qui dirige le musée régional de Rimouski, affirme que sa propre institution a été touchée, « sept ou huit » groupes ayant été annulés jusqu'à maintenant.

Le boycott est d'autant plus difficile à avaler pour les musées que les attentats du 11 septembre

avaient déjà entraîné une baisse marquée du nombre de visites et des pertes, uniquement pour ce mois, de près d'un demi-million de dollars.

L'intervention publique des musées rappelle les événements survenus en 1999 alors que les enseignants avaient, là encore, boycotté les activités parascolaires pour protester contre la position du gouvernement dans le dossier de l'équité salariale. Le milieu culturel avait vivement dénoncé à l'époque l'impact financier de ces mesures et avait réclamé, avec succès, une aide financière du gouvernement.

Il n'est pas exclu que les musées soient forcés de faire une demande d'aide de même nature cette fois-ci,

note M. Johnson, qui presse la ministre de la Culture, Diane Lemieux, d'intervenir dans ce dossier.

La présidente de la FSE, Johanne Fortier, a indiqué hier que les enseignants, à l'instar du milieu muséal, sont tout à fait convaincus de l'importance des sorties culturelles dans la formation des jeunes de la province. Le hic, dit-elle, c'est que le gouvernement refuse de reconnaître le temps que les enseignants y consacrent dans le cadre des pourparlers sur l'équité salariale, actuellement au point mort. « Les musées portent un jugement de valeur sur nos moyens de pression, mais nous aurions aimé qu'ils parlent aussi de la position du gouvernement dans le dossier de l'équité salariale, du fait que rien

ne bouge depuis des années », dit-elle.

En plus de générer une levée de boucliers du milieu culturel, le boycott de 1999 avait entraîné plusieurs manifestations d'élèves dans les rues de la métropole qui avaient finalement forcé la FSE à faire marche arrière. M^{me} Fortier estime qu'il est encore trop tôt pour savoir si de telles manifestations vont se reproduire.

D'une manière ou d'une autre, les enseignants n'ont pas l'intention de baisser les bras dans le dossier de l'équité salariale, prévient la présidente de la FSE. « Ce n'est pas parce que le gouvernement se traîne les pieds et ne fait rien que l'on va rentrer dans nos terres », prévient-elle.

La Presse

30 janvier 2002

Page A9 manquante

CANADA

Le Canada livre ses premiers prisonniers afghans aux États-Unis

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — La question « théorique » à laquelle Jean Chrétien évitait de répondre, lundi, est devenue pratique, hier, avec la confirmation de l'arrestation de prisonniers afghans par les troupes canadiennes... il y a plus d'une semaine.

Les arrestations auraient été réalisées au début de la semaine dernière par les Forces opérationnelles interarmées 2 (FOI-2), et comprendraient des combattants du groupe Al-Qaeda. Les prisonniers auraient immédiatement été remis aux forces américaines.

C'est le ministre de la Défense, Art Eggleton, qui a lancé la nouvelle tout bonnement en répondant à une question, à la sortie de la réunion du Conseil des ministres. « Oui, nous avons été impliqués dans l'arrestation de prisonniers », a confirmé le ministre. Il a refusé de donner plus de détails sur les arrestations, étant donné le secret qui entoure les opérations des FOI-2.

Ironiquement, les autorités canadiennes n'auraient eu vent des arrestations qu'après la publication d'une photographie, en une du *Globe & Mail*. La légende sous la photo identifiait erronément les soldats en habits vert foncé comme des soldats américains.

Le ministre Eggleton n'aurait appris que vendredi dernier que les



Photo PC
Le ministre de la Défense Art Eggleton a dû répondre aux questions de l'opposition hier au sujet des prisonniers afghans livrés par le Canada aux États-Unis.

troupes canadiennes avaient arrêté des prisonniers. Il a ensuite avisé le premier ministre et ses collègues

ministres cinq jours plus tard, mardi, lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

« Nous devons attendre d'avoir plus de détails », a expliqué M. Eggleton, pour justifier le délai qui met le gouvernement et le premier ministre dans l'embarras. M. Chrétien répétait, jusqu'à hier, que la question des prisonniers de guerre était superflue puisque, dans les faits, les soldats canadiens n'avaient procédé à aucune arrestation.

« Pour moi, hier, c'était hypothétique. Aujourd'hui, ce ne l'était pas », a résumé le premier ministre.

Cette lenteur dans les communications a néanmoins déclenché une avalanche de questions de la part des partis d'opposition, qui y ont vu une preuve que le gouvernement Chrétien n'a pas de contrôle sur les opérations militaires en Afghanistan.

« Est-ce que la réalité, ce n'est pas que Washington décide seul et qu'Ottawa suit docilement, exécute les ordres et qu'on ne prend même pas le temps d'informer ni le ministre de la Défense, ni le premier ministre ? » s'est exclamé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, à la période des questions. « Le fait que son ministre ne l'ait pas mis au courant est inexcusable », a commenté pour sa part Joe Clark, chef de la coalition PC-RD.

Toute l'affaire a également relancé le débat sur le statut réservé aux combattants talibans. Interrogé sur le sort qui est réservé aux prisonniers, le premier ministre Chrétien

a répété que les États-Unis se conformaient aux traités internationaux. « Si quelqu'un est arrêté parce qu'il est un terroriste qui a fait les attaques à New York, il devient un criminel de droit commun aux États-Unis (...) Il y a un procédé dans les lois internationales pour déterminer si c'est un prisonnier de guerre ou si ce n'est pas un prisonnier de guerre. Et les Américains ont indiqué qu'ils respecteraient ce procédé », a déclaré M. Chrétien.

Le statut réservé aux prisonniers afghans par les États-Unis est la cible de nombreuses critiques des alliés des Américains puisque les autorités américaines refusent de les considérer comme prisonniers de guerre, en vertu de la convention de Genève. Cet accord international protège les droits des prisonniers, notamment au plan des interrogatoires et des droits de visite.

« Est-ce que le premier ministre va donner ordre au ministre de la Défense de s'assurer que les valeurs canadiennes soient respectées dans le traitement des prisonniers afghans ? » a questionné Alexa McDonough, chef du NPD, qui s'inquiète de voir les États-Unis éventuellement imposer la peine de mort à ces prisonniers.

« On parle de personnes qui ne sont pas des citoyens canadiens. Nous appliquons les valeurs canadiennes sur la peine de mort pour les gens qui sont de citoyenneté canadienne », a répliqué M. Chrétien.

JEUNES CONTREVENANTS

Cauchon vante l'approche québécoise... mais refuse de bouger

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Moins de 24 heures après avoir déclaré que le Québec n'était guère distinct des autres provinces en matière de réhabilitation des jeunes contrevenants, le ministre de la Justice Martin Cauchon a cherché hier à corriger le tir en vantant les mérites du système de justice pénale québécois à l'endroit des jeunes.

Mais M. Cauchon n'a toujours pas l'intention d'amender le projet de loi C-7 sur les jeunes contrevenants de façon à soustraire le Québec de son application. Le ministre a plutôt l'intention de multiplier les rencontres au Québec au cours des prochaines semaines afin de convaincre ceux qui veulent bien l'entendre que ce projet de loi, décrié sur tous les toits dans la province, s'inspire de ce qui a été fait au Québec en matière de réhabilitation des jeunes contrevenants.

« Je reconnais que le Québec a

joué un rôle de leadership dans l'application de la loi actuelle. Lorsqu'on parle de mesures extrajudiciaires, lorsqu'on parle de réhabilitation, le Québec a été un leader. Quand vous regardez le projet de loi C-7, nous empruntons beaucoup à ce qui a été fait au Québec », a déclaré le ministre Cauchon à l'issue d'une réunion du cabinet. « Je pense que c'est un bon projet de loi tel que libellé. J'aurai l'occasion de rencontrer des gens au cours des prochaines semaines pour expliquer le projet de loi. Ce qui est important, c'est de penser à l'avenir », a ajouté le lieutenant politique de Jean Chrétien au Québec.

Aux Communes, le Bloc québécois a poursuivi sa bataille en demandant au ministre Cauchon de retarder l'adoption finale du projet de loi d'ici à ce qu'il ait rencontré les groupes de gens au Québec qui sont inquiets des conséquences des mesures contenues dans C-7. Mais

M. Cauchon, tout en louangeant l'approche « généreuse », « constructive » et « avant-gardiste » du Québec en matière de traitement des jeunes contrevenants, davantage axé sur la réhabilitation que l'incarcération, a rejeté la demande. Les députés seront donc saisis aujourd'hui de l'amendement adopté par le Sénat en décembre qui traite de la détermination des peines imposées aux jeunes autochtones.

Les propos du ministre Cauchon ont de nouveau fait bondir le Bloc québécois de colère. « Sans le report du projet de loi, que vont donner ces rencontres ? M. Cauchon n'est ministre de la Justice que depuis deux semaines et dans la coalition (au Québec qui s'oppose au projet de loi), il y a des gens qui ont consacré toute leur vie à l'édification du modèle québécois », a martelé le député bloquiste Michel Bellehumeur, qui est critique en matière de justice.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a été encore plus lapidaire, accusant M. Cauchon de faire fi de la réalité québécoise afin de conserver son poste au cabinet. « M. Cauchon est le lieutenant du Québec. Il sait fort bien qu'au Québec il n'y a personne qui est en accord avec cette loi. (...) Comme ministre de la Justice, c'est un peu pitoyable comme raisonnement et comme Québécois, c'est vraiment déplorable également de voir quelqu'un qui est prêt à oublier toute la réalité québécoise pour un poste de ministre », a-t-il déclaré.

Le projet de loi C-7, lorsqu'il sera sanctionné, permettra aux tribunaux d'imposer aux adolescents de 14 ans et plus, au lieu de 16 ans, des peines d'adulte lorsqu'ils sont déclarés coupables de l'un ou l'autre des crimes graves suivants : meurtre, tentative de meurtre, homicide involontaire, agression sexuelle grave et récidive dans le cas d'infractions avec violence.

Le projet de loi permettra aussi la publication des noms des jeunes de 14 à 17 ans ayant commis des crimes graves. Les jeunes criminels pourront aussi être détenus avec des adultes.

L'Assemblée nationale du Québec a adopté en mai dernier une résolution unanime exhortant le gouvernement Chrétien à instaurer un régime d'exception pour le Québec afin de pouvoir continuer à appliquer la loi actuelle. En septembre, le gouvernement du Québec a déposé un renvoi devant la Cour d'appel du Québec afin de vérifier, entre autres choses, si le projet de loi est conforme aux conventions internationales sur les droits des enfants.

Ottawa a déjà apporté plus de 160 amendements au projet original, mais la seule latitude accordée aux provinces consiste à leur laisser le soin de décider l'âge auquel s'appliqueront les peines pour adulte.



Au 7^e rang des choses à faire dans la vie : posséder une Classe S.

► **LA CLASSE S.** Au cours d'une vie, certaines expériences se doivent d'être savourées. Une performance de virtuose, une destination célèbre, un chef-d'œuvre artistique. Naturellement, la Classe S, notre porte-drapeau, a été

qualifiée de tout cela, et bien plus.

► Mais ceci n'est pas une simple invitation à venir admirer ce tour de force. C'est une invitation à découvrir, en personne, la puissance, la tenue de route et l'assurance, combinées à la

perfection. Et ce au volant de notre automobile la plus avant-gardiste du point de vue technologique, mais la moins intimidante, la plus spacieuse et la plus gracieuse de notre gamme.

► Goûtez à la meilleure expérience

automobile qui soit : la Classe S. Faites le 1 800 387-0100 ou rendez-vous à www.mercedes-benz.ca pour localiser le concessionnaire le plus proche et imprimer une brochure du site Web. **UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 95 350 \$***



Mercedes-Benz

L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

*Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2002. Mercedes-Benz — une marque de DaimlerChrysler. *PDSF de la S430 empattement standard (n'inclut ni les taxes, ni les frais de transport, de préparation et d'administration). Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

AFGHANISTAN

Accident d'hélicoptère: 14 soldats américains blessés

d'après AFP

Quatorze militaires américains ont été blessés hier dans l'atterrissage en catastrophe d'un hélicoptère dans l'est de l'Afghanistan.

L'accident, le troisième d'un appareil américain dans la région depuis le début du mois de janvier, s'est produit à Penzayay, à environ un kilomètre à l'est de l'aéroport de Khost, a précisé *Afghan Islamic Press (AIP)*, une agence privée basée au Pakistan.

L'hélicoptère, un Chinook CH-47 avec 24 personnes à bord, a dû effectuer un atterrissage d'urgence et les autorités américaines ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Une série d'accidents d'hélicoptères et d'avions ont affecté la mission des troupes américaines en Afghanistan, commencée le 7 octobre, et ont fait au moins 11 morts.

Par ailleurs, selon Padsha Khan, nouveau gouverneur de la province de Paktia dans l'est de l'Afghanistan, des centaines de membres du réseau Al-Qaeda pourraient s'être regroupés dans des montagnes de cette région. « Nous ne sommes pas sûrs de leur nombre, ou de l'endroit exact où ils se trouvent », a toutefois ajouté Khan, interrogé dans son quartier général situé dans un petit village, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Gardez, capitale de la province de Paktia.

Il a assuré qu'il préparait 6000 combattants pour lancer une attaque dans la région du village de Zurmat, où cette concentration a été repérée.

Le Pentagone a refusé de confirmer ces informations, mais un porte-parole, le lieutenant-colonel David Lapan, a souligné que « la guerre n'est absolument pas terminée ». Il a précisé que les troupes américaines surveillaient des poches de résistance d'Al-Qaeda et de combattants talibans et agiraient contre elles si nécessaire.

À Washington, le chef du gou-



Des Afghans s'attourent dans le cimetière de Kandahar pour l'enterrement de six membres d'Al-Qaeda tués dans l'assaut contre l'hôpital Mir Wais qu'ils occupaient depuis deux mois.

vernement intérimaire afghan, Hamid Karzaï, poursuivait sa visite en étant l'hôte d'honneur de George Bush au Congrès hier soir à l'occasion du traditionnel discours sur

l'état de l'Union.

Karzaï a d'autre part déclaré qu'il serait « honoré » si la Loya Jirga, la grande assemblée de notables chargée de désigner le prochain gouver-

nement de transition de l'Afghanistan, le choisissait. Il a reçu hier un accueil chaleureux au Congrès, où il a rencontré une vingtaine de sénateurs qui se sont dits « très impressionnés ».

Karzaï a répété qu'il était satisfait du soutien de Washington même si la veille le président Bush avait souligné qu'il n'était pas question pour les États-Unis de se joindre à la force internationale de sécurité. Les États-Unis considèrent toujours que la mission première de leurs troupes en Afghanistan est de donner la chasse aux groupes talibans et d'Al-Qaeda et de poursuivre la traque d'Oussama ben Laden et du mollah Mohammad Omar.

Pour la première fois, le nouveau drapeau afghan noir, rouge et vert adopté par les vainqueurs des talibans a été hissé hier à Kaboul. Karzaï a décidé de reprendre comme emblème national le drapeau décrit dans la Constitution adoptée en 1964 après l'instauration d'une monarchie parlementaire par le roi Zahir Shah.

REPÈRES / ALLEMAGNE

Schröder en mauvaise posture à huit mois des législatives

ISABEL PARENTHOËN
Agence France-Presse

Le chancelier allemand Gerhard Schröder encaisse revers sur revers à huit mois des élections législatives, pris entre la montée inexorable du chômage, le presque sur-place de l'économie, le cafouillage autour de l'interdiction d'un parti néonazi et les déboires de l'avion militaire européen A400M.

« Le gouvernement de coalition rouge-verte (sociaux-démocrates du chancelier et Verts) s'est mis dans une posture terriblement mauvaise », estime le quotidien conservateur *Die Welt*. « Beaucoup d'ennuis arrivent en même temps et l'impression donnée aux électeurs en Allemagne comme aux pays partenaires est tout sauf flatteuse », renchérit le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Même les journaux en principe plus proches du gouvernement ne peuvent que constater la débâcle. Le *Frankfurter Rundschau* (gauche) remarque ainsi que l'opposition dé-

mocrate-chrétienne « CDU/CSU ne parvient pas à se frotter les mains assez vite face à l'accumulation de bonnes nouvelles » pour sa campagne électorale.

Les membres importants du gouvernement, dont l'action n'avait jusqu'à présent pu faire l'objet d'aucune critique, se retrouvent dans la ligne de mire.

Le ministre de l'Intérieur, Otto Schily, incarnation de la loi et de l'ordre que même l'opposition conservatrice ne se permettait pas d'attaquer, doit répondre aujourd'hui, pour la deuxième fois, devant une commission parlementaire d'erreurs qui menacent une procédure d'interdiction intentée contre le parti néo-nazi NPD.

La Cour constitutionnelle, saisie il y a un an par le gouvernement et les deux chambres du Parlement, a annulé la semaine dernière une première série d'audiences à la suite de la découverte parmi les principaux témoins d'un ancien informateur des renseignements intérieurs dans les rangs du NPD.

L'information n'était remontée que tardi-

vement au ministère et pas du tout jusqu'au ministre. Schily avait reconnu cette « erreur grossière », mais avait affirmé qu'il n'y aurait pas d'autre mauvaise surprise. Depuis, il s'est avéré qu'au moins l'un des autres témoins avait lui aussi travaillé pour les deux parties.

C'est la recevabilité du recours, pourtant érigé par le chancelier en priorité politique dans le sillage d'un attentat à la bombe qui avait blessé sept ressortissants de l'ex-URSS de confession juive en juillet 2000, qui est en cause. L'explosion de Düsseldorf n'a jamais été élucidée, mais elle avait suscité une brusque prise de conscience des violences extrémistes en Allemagne.

Hans Eichel, le ministre des Finances dont la politique de consolidation budgétaire avait suscité les louanges de la Banque centrale européenne, est quant à lui menacé d'une réprimande de ses partenaires européens en raison du dérapage des déficits publics allemands.

Enfin, le ministre de la Défense, Rudolf

Scharping, a contribué à placer le gouvernement dans l'embarras en signant en décembre, sous la pression du chancelier, une commande pour 73 avions de transport militaire A400M sans aval parlementaire.

Résultat : Berlin a dû se justifier devant la Cour constitutionnelle d'une motion pour le moins bancale adoptée jeudi par les députés de la majorité, selon laquelle le Bundestag s'engageait pour une partie du financement au nom de la Chambre qui sera issue des législatives de septembre prochain.

Plutôt que de se faire rappeler à l'ordre par les juges, le gouvernement a été contraint d'avouer à ses partenaires dans l'A400M qu'ils devraient attendre l'automne, et le vote du budget 2003, pour compter sur un engagement contraignant de l'Allemagne.

Cette série de déboires est d'autant plus mal venue que le chancelier social-démocrate doit faire face à une reprise du chômage, lui qui avait demandé en prenant ses fonctions fin 1998 à être jugé à l'aune des créations d'emplois.



www.fabricville.com

Ménage à 3

(Ce n'est pas ce que vous croyez!!!)

Achetez 1 mètre et

au prix cour.

PARTEZ AVEC UN(E) COUPLE EN PLUS GRATUITS!

des millions de mètres de tissus MODE

des milliers de mètres de tissus à DRAPERIES en magasin

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada
OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 493-6666
CENTRE-VILLE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1821
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset (514) 483-2685
D.D.O. - 2050, boul. St-Pierre (514) 688-4550
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 797-4755
LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-8045
CHOMÉDEY - LAVAL
Galeries Laval - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau (450) 672-2884
CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 696-6112
GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Maroch-Laurin (514) 334-0910



SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600

MOBILART
Meubles & décor



GRAND SOLDE

rabais de 20 à 50%

Plusieurs modèles et grandeurs disponibles

5805 Transcanadienne, Ville St. Laurent
(Rond point côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500

Lun. au mer.: 9 h à 18 h / jeu. et ven. : 9 h à 20 h • sam.: 10 h à 17 h / dim.: midi à 17 h

Autre magasin Mobilart C&R 6529, boul. Décarie (coin Plamondon) 514-344-1400

VOUS ÊTES INVITÉS

Portes Ouvertes



Découvrez les programmes de 1er, 2e et 3e cycles ainsi que de l'éducation permanente

- Adressez-vous au services des admissions
- Visitez le campus
- Rencontrez des professeurs et des étudiants

Dimanche le 3 février 2002
11 h à 16 h



McGill
www.mcgill.ca

McGill vous équipe pour l'avenir

La Presse

30 janvier 2002

Page A13 manquante

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Tasse-toi
mon oncle!

ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Il y avait quelque chose à la fois de pathétique, de rafraîchissant et d'inquiétant dans la conférence de presse donnée hier par les démissionnaires Jacques Brassard et Guy Chevette.

Pathétique, comme le sont toujours les retraites forcées. Voici deux hommes qui croient toujours pouvoir jouer un rôle important, et qui comprennent qu'on leur montre la porte. Deux hommes qui n'ont respectivement que 61 et 62 ans — faut-il rappeler qu'un Québécois sur six a plus de 60 ans? — et dont les capacités ne sont certainement pas diminuées.

Le pouvoir gonfle les egos, c'est la jouissance qu'il procure. Mais c'est aussi sa cruauté. Car vient un temps où l'ego se heurte à la réalité politique. On se croyait indispensable, on n'est même plus « utile ». Les observateurs ne pouvaient rester indifférents à la tristesse, à l'amertume, à l'orgueil blessé de ces deux vieux combattants.

C'était là, paradoxalement, le côté rafraîchissant de l'affaire. Au moins, MM. Brassard et Chevette ne nous ont pas servi les traditionnelles « raisons de famille », à la Brian Tobin. Ils nous ont dit les choses telles qu'elles se sont passées, vu de leur côté de la lorgnette : on m'a offert un poste, ce n'était pas assez, je pars.

Cela nous amène à l'aspect inquiétant. Après quelques années, tous les gouvernements ont besoin de se renouveler. Il ne s'agit pas de tasser les vieux pour tasser les

vieux. Il s'agit de permettre au sang neuf de bousculer les certitudes.

L'idéal, c'est que ce nouveau se fasse en douceur, pour des raisons tactiques, mais aussi pour que le gouvernement puisse continuer de profiter de la sagesse des plus expérimentés. On verra aujourd'hui comment le premier ministre Landry a relevé le défi du nouveau. Il a raté celui du virage en douceur.

Convenons que, compte tenu des personnalités en cause, la chose était difficile. Mais n'est-ce pas là l'une des qualités des grands meneurs, de savoir se rallier les gens à travers les moments les plus difficiles? Les événements d'hier suscitent certains doutes sur les talents de M. Landry à cet égard. S'il avait pris la peine de dorer la pilule, peut-être aurait-il pu convaincre MM. Brassard et Chevette — aux côtés de qui il travaille depuis un quart de siècle — d'accepter le rôle amoindri qu'il leur a brusquement offert cette semaine.

Ceci dit, il faut jauger ces sous-bresauts selon le seul critère qui compte : le Québec s'en trouvera-t-il mieux gouverné?

De ce point de vue, le départ des deux vétérans — auxquels s'est ajouté tard hier soir David Cliché — n'a rien de dramatique. Ni l'un ni l'autre ne s'est récemment démarqué par le brio de son travail. Si M. Chevette a été, au cours de ses nombreuses années au gouvernement, un bien meilleur ministre que ne le laisse croire son image, ses coups de tête devenaient carrément nuisibles.

Le Québec se trouvera-t-il mieux gouverné, donc? On pourra tenter une première réponse ce matin, lorsque M. Landry dévoilera la composition du nouveau conseil des ministres.

Mondialisation:
le piège des mots

MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

À la veille des sommets de Davos à New York et de Porto Alegre, voici le premier de deux éditoriaux sur les diverses visions de la mondialisation.

Les temps changent. Rapidement. Depuis Gènes (G8, juillet 2001, un manifestant tué) et surtout depuis le 11 septembre, la mouvance antimondialisation, qui naviguait auparavant toutes voiles dehors vers toujours plus de contradictions et toujours plus de violence, a été rattrapée par la réalité. Laquelle a également sailli les élites de la politique et des affaires qui, entre les agapes du tandem Banque mondiale / FMI et les sommets de l'Union européenne ou d'une éventuelle union des Amériques, ont senti la nécessité de développer un langage nouveau.

C'est pourquoi le Forum économique mondial (Davos) et le Forum social mondial, ces deux événements théoriquement antagonistes qui s'ouvrent à New York et Porto Alegre, demain, pourraient — pourraient — produire de l'inédit.

Car, cette fois-ci, il existe une certaine convergence des thèmes. À New York, les puissants de ce monde entendent discuter, non seulement de commerce, mais aussi d'équité et de respect culturel. À Porto Alegre, on préférera parler, non plus d'« antimondialisation », mais d'« une autre mondialisation » ou d'une mondialisation « à visage humain ». Ce qui tendrait à démontrer l'irruption dans le débat d'une certaine dose de lucidité.

De la même façon, la représentation se fait aux deux endroits plus éclectique. Il y aura un envoyé de la Banque mondiale ainsi que des élus, ministres et parlementaires, au Brésil. Des « sociaux » et des artistes à New York.

Cependant, d'un côté comme de l'autre, le piège demeure celui des mots.

Les mots en forme de voeux pieux auxquels les puissants sacrifient mais ne donnent pas de suites dans la vraie vie. Ou ceux dans lesquels les militants professionnels s'enferment pour sombrer dans une forme inédite et sans issue de refus global.

Il n'est pas absurde de considérer que, dans un premier temps, la balle est plutôt dans le camp de la constellation des mouvements d'opposition à la mondialisation. Car, de l'autre côté, chez les gens de Davos, on s'entend à peu près sur l'essentiel — lequel est contestable, certes, mais clair.

En face, par contre, on trouve un large éventail de causes (parfois mutuellement exclusives), d'intérêts (souvent dissimulés sous le non-dit), d'idéologies et de stratégies allant de la violence pure exercée au nom de l'anticapitalisme primaire jusqu'au militantisme pacifique de type réformiste.

Par exemple, Porto Alegre 2002 sera certainement le lieu et le moment propices à une répudiation formelle de la violence, devenue insupportable non seulement à cause des événements cités plus haut, mais aussi parce qu'elle offense l'intelligence. Abattre une barricade en étouffant sous les gaz ne prouve strictement rien — sinon qu'on a abattu une barricade en étouffant sous les gaz. Et il faut en finir avec le mythe voulant que, en novembre 1999, Seattle ait échoué à cause du soulèvement de « la rue » : l'Organisation mondiale du commerce s'y est en effet heurtée au protectionnisme des pays riches ainsi qu'au refus des pays émergents de se voir imposer des lois du travail et de l'environnement!

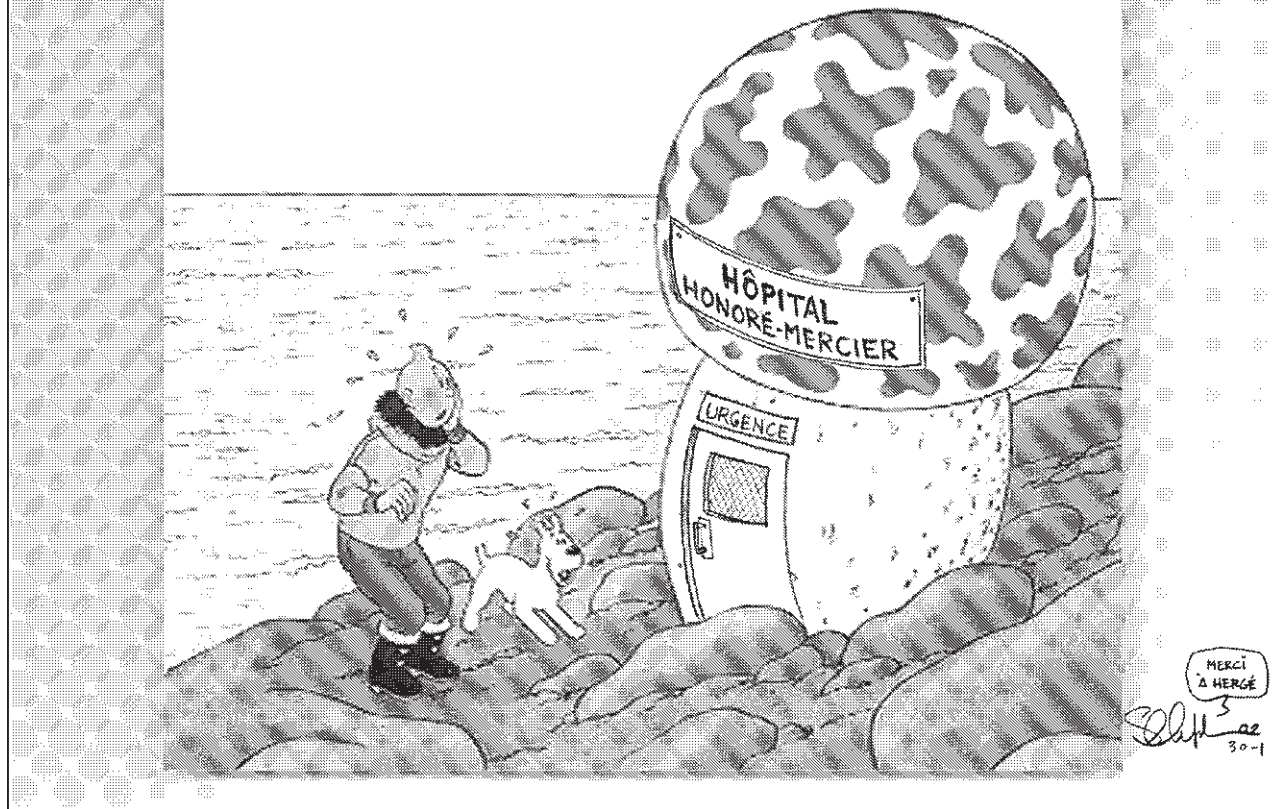
Il faudra aussi déterminer assez rapidement qui est *parlable* et qui ne l'est pas. Car il existe une violence des mots qui n'est pas moins irrationnelle et destructrice que l'autre.

Ainsi, la partie de la mouvance antimondialisation qui mène en réalité une lutte contre le capitalisme, comme papa le faisait il y a 40 ans et comme si l'Histoire ne nous avait rien appris, n'a d'autre fonction que de faire déraiser le débat. Ce n'est pas théorique : en avril 2001, la déclaration de clôture du Sommet des peuples de Québec (la fameuse tirade...néolibéral, raciste, sexiste et destructeur de l'environnement), digne des Belles Lettres du Parti communiste chinois, a suffi à elle seule à discréditer l'événement.

Davos en New York et Porto Alegre, en somme, c'est la chance d'engager un débat adulte sur les enjeux, les mécanismes, les garde-fous de la mondialisation. Ce serait dommage, en particulier pour ceux que le phénomène inquiète, de rater cette occasion.

DEMAIN : Les enjeux

LES AVENTURES EN SANTÉ

L'HÔPITAL
MYSTÉRIEUX

Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

DOCUMENT

« Un exercice pénible »

Guy Chevette et Jacques Brassard se retirent après 25 ans de vie politique

Nous vous présentons ici des extraits des propos qu'ont tenu, hier après-midi, les ex-ministres péquistes Guy Chevette et Jacques Brassard en annonçant leur démission.

« L'automne 1987 :
un souvenir
impérissable »

GUY CHEVETTE : J'ai personnellement décidé à 1h cet après-midi de présenter ma démission à titre de ministre du gouvernement de monsieur Landry. Ça a été un exercice plutôt pénible, mais je pense que dans la vie politique il y a des choses pénibles auxquelles on doit faire face et j'en suis arrivé à la conclusion qu'il était mieux pour moi de tourner la page.

Et j'ai présenté à monsieur Landry à 3h cet après-midi une lettre de démission ainsi qu'à l'Assemblée nationale signée par deux députés, ma démission à titre de député de la circonscription de Joliette également. Je suppose que le premier ministre aura par ce

geste plus de latitude dans la préparation de sa nouvelle garde, de sa nouvelle équipe. Ça lui permettra j'espère, et je souhaite, c'est ce que je dis dans ma lettre, ça lui permettra de réaliser tous ses objectifs.

Je quitte cependant avec beaucoup de fierté parce que j'ai fait une légère, rapide, dis-je, rétrospective et je dois vous dire que mes 30 ans de militantisme et mes 25 ans de vie politique, six élections, m'ont permis de réaliser des actions intéressantes. J'ai toujours donné 150 p. cent de moi-même et je suis fier du bilan que j'ai accompli depuis 25 ans.

J'ai travaillé sous cinq premiers ministres et je voudrais particulièrement saluer ce grand premier ministre que fut monsieur René Lévesque qui m'a permis de... qui a permis ma présence en politique. C'est lui qui était venu me chercher pour que je me présente en 1900... à la fin de l'année 74, début 75, pour me permettre de me présenter le 15 novembre 76 et je voudrais lui dire merci en haut là-bas de m'avoir permis de faire... de vivre de façon aussi intensive ces 25 ans d'actions assez intenses que je ne regrette en rien.

Je quitte aussi avec une fierté

non seulement pour les actes posés en politique c'est-à-dire au sein d'un gouvernement, mais aussi au sein du parti. J'ai vécu des moments pathétiques, mais j'en garderai un souvenir impérissable de ce fameux mois d'automne de 87 où j'ai dû avec l'aide de mes collègues, Jacques et d'autres, éviter l'éclatement du Parti québécois. Et ça, j'en garderai un souvenir impérissable pour notre formation politique. Je remercie les militants à la grandeur du Québec qui m'ont permis de faire des milliers de visites et des milliers de rencontres politiques de tous genres, ces hommes et ces femmes qui bénévolement travaillent pour notre formation politique.

Vous me permettez bien sûr de remercier les électeurs de Joliette pour leur confiance à six reprises et également trois référendums. Je voudrais les remercier. C'est touchant pour moi de les remercier en direct aujourd'hui avec vous. Je remercie mes militants de Joliette qui ont oeuvré comme ce n'est pas possible. Merci à tous mes personnels autant à Joliette qu'ici à Québec, ce groupe de jeunes filles et de jeunes hommes qui ont travaillé avec un dévouement épouvantable, vous savez que j'en ai toujours eu assez large sur les épaules et jamais ce personnel-là ne s'est plaint de la lourdeur du travail. Et je leur dis merci. (...)

« Je me voyais très mal
faire semblant
d'être utile »

JACQUES BRASSARD : Au cours des 25 dernières années, grâce à l'appui sans équivoque de mes concitoyens de ma circonscription de Lac-Saint-Jean, grâce à l'appui aussi des centaines et des centaines de militants du Parti québécois de cette circonscription, à l'occasion comme le disait Guy de neuf scrutins, trois référendaires, et six électoraux, je les salue ces concitoyens qui m'ont été fidèles au fil des années et ces militants.

Donc au cours des 25 dernières années, j'ai assumé toutes sortes de fonctions à la fois parlementaires et ministérielles. Je considère les avoir assumées avec honnêteté, loyauté et surtout je dirais une volonté sans faille de servir les intérêts du peuple québécois. Je l'ai toujours fait avec la conscience très claire d'être utile. C'est cette notion d'utilité d'ailleurs que j'ai mise en relief la semaine dernière dans une déclaration que j'ai faite.

Pour la suite des choses je voulais savoir essentiellement, c'est ce que j'ai dit, je voulais savoir du

premier ministre qui a la prérogative de constituer le conseil des ministres, c'est son mandat, c'est sa responsabilité. Je voulais savoir du premier ministre s'il avait besoin de mes services et si je pouvais lui être pleinement utile dans l'effort à déployer pour obtenir à nouveau la confiance des Québécois. Pour moi c'est un concept majeur que celui de l'utilité. Je n'ai pas la prétention d'être indispensable, je n'ai pas la prétention d'être irremplaçable, mais au cours de ces 25 ans, je pense avoir été utile.

Et donc il était important pour moi que je sache de la part du premier ministre si encore une fois il avait besoin de mes services et si je pouvais jouer un rôle, un rôle utile auprès de lui. Or ce qu'il m'a offert hier, hier soir, ou en fin d'après-midi, me permet pas de conclure que je serai pleinement utile au parti, au gouvernement et à l'aile parlementaire.

Dans les circonstances je me voyais très mal, compte tenu de ma personnalité, je me voyais très mal de faire semblant d'être utile. Faire semblant de jouer un rôle utile, je me voyais très mal. Même si j'ai certains talents de comédiens, je n'avais pas envie de les utiliser à cette fin.

C'est pourquoi après mures réflexions avec ma femme évidemment, ma famille, mon personnel, comme Guy j'ai décidé d'aviser le premier ministre cet après-midi. Je lui ai expédié également une lettre que vous avez en annexe de mon communiqué. J'ai donc avisé le premier ministre que je refusais son offre, l'offre qu'il m'avait faite hier, et que je mettais aujourd'hui même fin à ma carrière politique.

Ça a été comme Guy aussi 25 ans remplis de péripéties multiples et nombreuses, des moments difficiles, mais des moments heureux aussi. Et comme je l'ai dit au tout début, j'ai parcouru ces 25 ans grâce à l'appui de mes concitoyens. C'est le peuple qui décide. On semblait, dans certains milieux, de façon anonyme, considérer notre longévité comme un handicap.

Je vous rappelle simplement que cette longévité, je la dois à mes concitoyens. Si j'ai fait 25 ans en politique, ce n'est pas par choix personnel, c'est parce que mes concitoyens m'ont renouvelé leur confiance d'élection en élection. Et la dernière à hauteur de 72 p. cent des suffrages. Ce qui donne lieu à une majorité qu'on peut qualifier d'éclatante. (...)



JACQUES
BRASSARD

Forum

Un remaniement, pourquoi faire?

Sur quels critères se fonde un premier ministre pour démettre et nommer des ministres

CLAUDE MORIN

L'auteur était ministre des Affaires intergouvernementales dans le cabinet Lévesque. Il a écrit ce texte à la demande de La Presse.

UN PREMIER ministre ne se lance jamais à la légère dans un remaniement. L'opération affecte les carrières de ses collègues et peut agir sur le moral des troupes dans un sens ou dans l'autre. Quand il juge nécessaire de l'entreprendre, il satisfait les aspirations des uns et souligne les mérites des autres. En même temps il alimente les frustrations de ceux qui se croyaient aptes à des tâches davantage visibles et, plus grave, il peut provoquer le départ — embarrassant, souhaité ou utile, cela dépend — de compagnons de lutte qui pensaient avoir droit, sous forme de permanence, à la reconnaissance de leur parti et du public pour leurs nombreuses années de service.

Sa tâche n'est pas non plus facilitée par les observateurs qui cèdent volontiers à l'air du temps en accordant une importance démesurée à des considérations discutables, par exemple le nombre de députés promus et de ministres démis, comme s'il existait un corrélation nécessaire entre l'ampleur des changements et la qualité d'un gouvernement.

Néanmoins, tout remaniement soulève une question légitime : dans notre régime, de quelle latitude jouissent les ministres qui reçoivent une nouvelle mission et les députés qui accèdent au cabinet ?

Des contraintes

D'abord, ces personnes sont nommées par le premier ministre. Il va de soi que celui-ci, s'il doit forcément tenir compte de critères tels la provenance régionale, la réputation, le sexe, l'expertise ou l'âge, ne fera pas exprès pour sélectionner des associés dont il saurait d'avance qu'ils s'opposeraient à ses intentions, contrediraient son action, seront déloyaux, bref, lui nuiraient.

Confirmés, affectés ailleurs ou récemment désignés, les ministres appartiennent aussi à une formation partisane qui, comme une Église, a sa doctrine, ses dogmes et ses rites. Sauf lors de coalitions, un



Bernard Landry, Marc-André Bédard, Camille Laurin, Jacques-Yvan Morin et l'auteur de ce texte, Claude Morin, à l'époque où ils siégeaient tous au Conseil des ministres dans le gouvernement de René Lévesque.

conseil des ministres ne comprendra pas de membres politiquement hérétiques, incroyants ou non pratiquants, se situant en marge de l'orientation globale d'un gouvernement.

En accédant à leur poste, même en haut de la pyramide, les nouveaux ministres s'insèrent aussi dans une structure préexistante (une « machine » d'après d'aucuns) et prennent la relève de leurs prédécesseurs, avec les balises que cela comporte. Ils deviennent responsables de programmes mis en branle avant leur arrivée. Leur budget courant a été établi par d'autres. Ils doivent s'occuper de crises auxquelles ils n'ont jamais été mêlés. Et, déjà en place, se trouvent des fonctionnaires expérimentés et mieux informés qu'eux des dossiers qui relèvent du ministère. Si bien qu'un ministre novice se fera peut-être annoncer que ses projets sont prématurés, dépassés ou irréalistes. Que l'intéressé prenne ces avis comme des avertissements judicieux ou des résistances à l'innovation, il vivra avec les conséquences de ses décisions.

Le nouveau titulaire d'un ministère ne surgit donc pas sur une

scène vide, muni de moyens financiers et techniques illimités, pour y faire jouer une pièce dont il inventerait l'intrigue, choisirait les acteurs, dessinerait les décors et présenterait à un auditoire acquis d'avance. Dans ces conditions, comment lancer des réformes, susciter une impulsion inédite, « faire sa marque » ?

Raisonner en fonction de ce genre d'objectifs revient à mal poser le problème. Certes, situations spéciales aidant, un nouveau ministre peut transformer rapidement la dynamique de son ministère. Mais, règle générale, si cruciaux et pressants que soient les problèmes à résoudre, il est exclu qu'il puisse tout réaménager, tout régler, et le faire vite ; de toute façon, bien que la population le souhaiterait, elle ne s'y attend pas. À moins qu'il ne s'agisse d'un personnage d'exception, une sorte de messie, et qu'en outre il ait des moyens inédits et de la chance, sa capacité d'infléchir la marche des choses se manifesterait graduellement et prendra sa source ailleurs que dans la recherche habitude de chambardements spectaculaires improvisés. Elle viendra surtout de lui-même.

■ ■ ■

Pour commencer, de sa perception originale de l'état des lieux. À terme et à divers degrés, tout responsable d'un ministère court le risque occupationnel de se faire envelopper — certains diraient circonvenir ou contaminer — par son entourage politique, ses fonctionnaires ou les groupes de pression. C'est le phénomène du microcosme : à l'intérieur de son univers particulier, il entend et lit les mêmes arguments, il rencontre les mêmes personnes, les mêmes dossiers rebondissent toujours et, s'il est inattentif, la routine s'installe. Un nouveau venu, dont l'expérience et le tempérament diffèrent de ceux de son prédécesseur, dispose d'une période plus ou moins longue pendant laquelle, secondé par ses conseillers à lui, nouveaux eux aussi, il peut acquérir l'information voulue pour se construire ou raffiner sa propre idée sur les gestes à faire et les priorités à favoriser. Il découvrirait peut-être des voies de solution là où on avait auparavant oublié de regarder ou des interlocuteurs auxquels on n'avait pas assez pensé.

Déjà en campagne

Le discours du président Bush sur l'état de l'Union est le coup de départ de la campagne électorale des républicains



JOHN PARISELLA
Expert en politique américaine,
l'auteur est président de BCP et
de BCP Consultants.

GEORGE W. BUSH a livré hier soir son premier discours sur l'état de l'Union. Il ne faut pas s'y méprendre : il s'agissait bel et bien d'un discours à forte saveur électorale. Le bilan politique de George W. Bush, depuis qu'il a accédé à la présidence, a été largement influencé par les événements entourant la guerre au terrorisme et la récession économique. Dans son discours, le président a, et avec raison, mis en évidence l'effort bipartisan de la classe politique américaine et la solidarité du peuple américain à la suite des événements du 11 septembre, tout en présentant ses priorités et ses solutions : gagner la guerre au terrorisme, garantir la sécurité de l'Amérique, stimuler l'économie et la consommation intérieure et protéger la sécurité économique des travailleurs américains.

Cette année, les Américains retournent aux urnes pour les élections de mi-mandat. L'enjeu ? Le renouvellement de la totalité des sièges à la Chambre des représentants (435 membres élus à tous les deux ans) et le renouvellement de tiers des membres du Sénat. Le discours de M. Bush est le coup de départ qui marque le lancement de la campagne des républicains.

Excellent baromètre

Historiquement, les élections de mi-mandat représentent un excellent baromètre permettant de jauger l'opinion de l'électorat sur la performance du président et celle de son parti. En 2000, non seulement M. Bush a-t-il remporté l'élection présidentielle la plus contestée de l'histoire des États-Unis, mais son parti a su également maintenir son contrôle sur les deux chambres du Congrès américain. Cependant, ce que l'histoire politique américaine nous enseigne, c'est qu'il sera très difficile pour le président d'éviter des pertes aux élections de l'automne prochain. La plupart des présidents d'après guerre ont tous éprouvé des succès aux élections de mi-mandat qui suivaient leur première élection. Les insuccès électoraux d'Eisenhower, en 1954, et de Clinton, en 1994, sont les plus significatifs à cet égard.

D'emblée, il est important de rappeler que

M. Bush a déjà subi un premier revers important au Sénat avec la défection du républicain, Jim Jeffords du Vermont. Siégeant comme indépendant, Jeffords vote dorénavant avec les démocrates et leur permet de contrôler le Sénat avec une majorité d'une voix. Le leader démocrate au Sénat, Tom Daschle, est devenu par le fait même une figure importante avec qui le président Bush doit négocier s'il désire faire progresser ses initiatives législatives.

Présentement, la majorité des républicains à la Chambre des représentants est de neuf sièges (220 contre 211). Depuis 1994, une élection charnière où les républicains avaient pris le contrôle de Chambre des représentants sous le leadership du controversé de Newt Gingrich, les républicains ont subi recul sur recul à chaque élection. L'optimisme est de mise en cette année électorale chez les démocrates. Ces derniers peuvent espérer poursuivre leur remontée à la Chambre des représentants et consolider leur contrôle du Sénat. Un tel exploit mettrait certainement le président Bush sur la défensive et encouragerait l'entrée de candidatures démocrates plus redoutables et plus prestigieuses dans la course présidentielle de 2004.

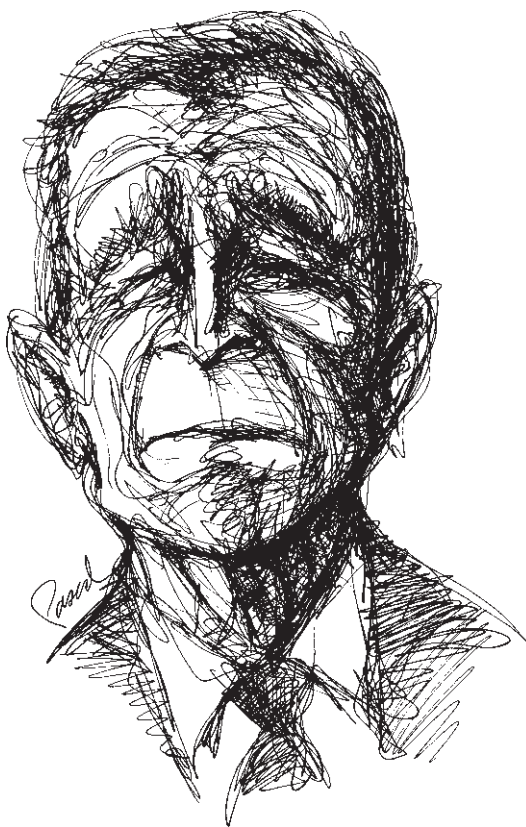
Malgré un bilan fort respectable sur le plan international, il ne faut pas oublier un élément fondamental en sociologie politique américaine : le peuple américain vote surtout sur des enjeux domestiques et économiques lors des élections de mi-mandat, et les personnages politiques sont très souvent secondaires.

Débat électoral

Examinons donc les questions qui risquent de dominer le débat électoral en 2002.

L'économie américaine est fragilisée, en pleine récession, et nonobstant les efforts du président, du Congrès et ceux de la Réserve fédérale américaine, on prévoit qu'un redressement économique avant les élections sera au mieux, très modeste. Si tel est le cas, les débats feront particulièrement rage sur les moyens de relancer adéquatement l'économie, la crainte d'un retour aux déficits budgétaires, l'équité fiscale des réductions d'impôts et la sécurité économique des travailleurs. On peut donc prévoir une lutte idéologique féroce entre ces deux grands partis.

Les républicains vont argumenter que le ralentissement économique avait clairement débuté durant les derniers mois de l'administration Clinton et que leur programme de



réduction d'impôts va permettre de stimuler le retour à la croissance. Ils vont insister sur le fait que le déficit n'est que temporaire et dû essentiellement aux événements du 11 septembre. Ils vont accuser les démocrates au Sénat d'obstruction face aux efforts du président pour stimuler l'économie. Finalement, leurs principaux porte-parole vont vanter le leadership de Bush dans la lutte contre le terrorisme et mettre en valeur la priorité qu'il accorde à la sécurité du pays.

Les démocrates, de leur côté, vont débattre des effets présumés des réductions d'impôts massives adoptées par les républicains, qui favoriseraient davantage les mieux nantis, une clientèle très favorable aux républicains. Ils se feront un malin plaisir à rappeler à leurs concitoyens les beaux jours de l'administration Clinton en matière économique, au cours desquels les États-Unis ont connu leur plus longue période de prospérité économique. L'élimination du déficit, un meilleur partage de l'assiette fiscale et une préoccupation plus sentie à l'égard des laissés

pour compte de la récession s'ajoutent aux positions des démocrates. Ils clameront que l'économie américaine est en récession et que cette dernière doit être mise sur le compte de l'administration républicaine actuelle. Donc, une bataille classique entre deux adversaires de forces égales.

L'avantage pour les républicains de pouvoir compter sur un président populaire se fera certainement sentir au cours de l'année. Il est juste de noter qu'il a le vent dans les voiles. En contrepartie, émerge un peu plus à chaque jour un scandale d'envergure : la faille de la société d'énergie Enron. Faillite frauduleuse s'il en est une, où les dirigeants ont passé à la caisse au détriment de leurs actionnaires et de leurs employés qui ont tout perdu, leur emploi et leur caisse de retraite. Ce scandale pourrait avoir des conséquences majeures sur l'humeur des électeurs et nuira à la cote de popularité du président Bush, en raison des liens étroits qui lient cette société et les hauts dirigeants du parti républicain.

La stratégie des démocrates en cette année électorale sera simple et se fera en deux temps. D'abord, ils ne se gêneront pas pour continuer à appuyer le président dans ses efforts de guerre au terrorisme. Toutefois, ils ne négligeront aucune attaque en ce qui a trait aux difficultés économiques de l'Amérique. Le Congrès fera son enquête sur la faille d'Enron avec tout le potentiel énorme qui sera engrangé dans la machine à rumeur et à scandale qui sévit à Washington. Même si, jusqu'à présent, le président Bush paraît être au-dessus de tout soupçon, les républicains risquent néanmoins d'être sur la défensive. La partisanerie politique reprendra ses droits. Il y a chez les démocrates des gens qui ont encore frais à la mémoire le harcèlement des républicains dans l'affaire Whitewater. Finalement, il ne faudra pas oublier que l'électeur démocrate risque d'être davantage motivé à se présenter aux urnes, ayant encore frais à la mémoire la polémique autour de l'élection présidentielle de 2000.

Bref, l'automne 2002 marquera un retour à des débats politiques plus traditionnels aux États-Unis. Les élections seront le théâtre de débats et d'enjeux domestiques importants dans un climat où la partisanerie politique sera beaucoup plus présente. Les résultats de ces élections auront un impact non seulement sur le court terme, mais ils permettront également de marquer les premiers coups en vue l'élection présidentielle de 2004. Un bon spectacle à prévoir !